

# le monde des artisans

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAINE-ET-LOIRE

PAYS DE LA LOIRE



**LA BOÎTE À OUTILS  
DES ARTISANS** P. 10

# E-TRANSIT 100% ÉLECTRIQUE

Jusqu'à 317 km d'autonomie\*



**Ford Angers**  
170 Av. de Lattre de Tassigny  
02 41 44 44 44

**Cholet**  
49 AV. d'Angers  
02 41 30 30 30

**Ford Saumur**  
Rte de Doué la Fontaine  
02 41 40 40 40

**Modèle présenté :** E-Transit E390 L2H2 Trend Business. \*Basé sur la charge complète de la version la plus performante (fourgon E\_380 L2H2) et sur une vitesse limitée à 90 km/h. Cette autonomie estimée s'applique à toutes les configurations disponibles selon la procédure WLTP. L'autonomie réelle varie en fonction des conditions telles que les accessoires, les comportements de conduite, l'entretien du véhicule et l'âge de la batterie lithium-ion. DMD - SAS au capital de 2 404 976,00 €, RCS de Nantes N° 423 295 880 - 365, Route de Vannes 44800 ST-HERBLAIN, France.

## GROUPAMA, UN EXPERT À VOS CÔTÉS POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET.



Groupama vous accompagne dans les étapes de votre activité et vous propose des assurances professionnelles adaptées.

02 99  
30 90 80  
Coût d'un appel local  
ou gratuit selon  
votre abonnement

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire  
Siège social : 23, Boulevard Solferino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie  
par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - Crédit Photo : A. Chauvaud - 10/21



GroupamaPro



## MADAME, MONSIEUR, CHER COLLÈGUE ARTISAN,

Vous avez élu vos délégués à la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) des Pays de la Loire en octobre dernier, et la CMA est désormais en ordre de marche pour agir dans les deux domaines principaux qui constituent le champ de ses attributions : la représentation de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et le déploiement d'une offre de services adaptée aux besoins de vos entreprises.

Pour mieux vous représenter au plus près de chez vous, des commissions territoriales composées d'artisans élus et d'artisans qui, sans être élus, ont accepté de s'associer à notre action, ont été créées. Elles ont pour mission d'être à vos côtés pour porter les messages de l'artisanat auprès des collectivités locales de votre territoire.

Pour mieux vous accompagner tout au long de la vie de votre entreprise, la CMAR vous propose par ailleurs une offre de services qui couvre tous les champs de votre activité, de la création à la transmission. C'est le sujet du dossier de ce magazine. Elle est mise en œuvre par des spécialistes et les artisans qui ont eu recours à ces services en sont majoritairement très satisfaits.

Au moment où la guerre en Ukraine, outre ses conséquences tragiques pour les populations, fait peser sur l'économie de lourdes menaces, votre Chambre de métiers et de l'artisanat se tient à vos côtés pour vous aider à trouver les bonnes solutions pour votre entreprise. N'hésitez pas à la solliciter, car la CMA est votre maison, la maison des artisans des Pays de la Loire.

### Joël Fourny

Président de la CMA  
des Pays de la Loire

### Nadège Dekenuydt

Présidente de la CMA  
Maine-et-Loire

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? [WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR](http://WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR)



## ACTUALITÉS ..... 04

- Des artisans au service des artisans
- Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à la CMA ? ..... 06
- Agenda ..... 06
- Transmission d'entreprise : portrait d'Alain Moreau, dirigeant de Moreau & Associés ..... 08

## DOSSIER ..... 10-17

La boîte à outils des artisans : découvrez les dispositifs d'accompagnement pour vous guider

## ZOOM SUR UN SERVICE ..... 18

Les formalités juridiques

## CONCOURS ..... 19

Madame Apprentie 2022 : Emily Chatellier, apprentie mécanicienne auto

## SANTÉ DES ARTISANS ..... 20

La satisfaction clients, première source de motivation pour tenir  
Gagner en mieux être au travail

## APPRENTISSAGE ..... 22

Centre de formation professionnelle - URMA La rentrée se prépare maintenant !

Sur la route du concours MAF en boucherie

MAF fleuriste : des mains en or pour Jade

## REGARDS ..... 32

Métier : professionnels de la propreté et artisans cuisiniers  
Les Ateliers Drevelle

Trait d'union : les rois des réseaux

Opinion : Arnaud Leroy, président de l'Agence de la transition écologique (ex-Ademe)

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés du Maine-et-Loire.

**Le Monde des artisans n° 147 • Mars-avril 2022. Édition du Maine-et-Loire. Président du comité de rédaction des pages locales :** Nadège Dekenuydt. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat du Maine-et-Loire. **Rédaction des pages régionales :** Aline Cherrey, Anaëlle Desbouis, Aurélie Pasquier. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Pauline Overney. **Secrétariat de rédaction :** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris, Thierry Jonquières (Tél. 06222693022, fax 0561594007, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquières (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages départementales : CMA49, sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM (Tél. 0387691801). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication :** François Granddier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



# Des artisans au service des artisans



**LA CMA DES PAYS DE LA LOIRE** est un établissement public de l'État qui assure la représentation des intérêts de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. La CMA déploie des services à l'intention des entreprises : aide aux formalités, développement de l'apprentissage avec les URMA, conseil et accompagnement de proximité pendant toute la vie de l'entreprise artisanale.

**D**epuis les dernières élections des représentants de la CMA, en octobre 2021, l'organisation de l'institution a évolué.

En Maine-et-Loire, on retrouve :

- Une Présidente : **Nadège Dekenuydt**
- Un Vice-président : **Patrick Bouvier**
- Des membres élus dont certains représentent le département à l'assemblée régionale et d'autres qui restent en représentation départementale.

Aline <b>Boutin</b>
Denis <b>Banchereau</b>
Laurent <b>Petit</b>
Christelle <b>Delouche</b>
Nadine <b>Marinelli</b>

■ Élu départemental

■ Élu départemental et régional

Nadège <b>Dekenuydt</b>
Patrick <b>Bouvier</b>
Gilles <b>Roulland</b>
Patrice <b>Bernard</b>
Laurence <b>Bessonneau</b>
Philippe <b>Brissy</b>
Xavier <b>Jouis</b>
Cécile <b>Prieur</b>
Alain <b>Moreau</b>
Lamya <b>Belghiti Laachach</b>
François <b>Godineau</b>
Einav <b>Benzano</b>
François <b>Lucas</b>
Béatrice <b>Morillon-Dupont</b>
Franck <b>Benoit</b>
Loïc <b>Corbel</b>
Marie <b>Chartrain-Blanc</b>
Sébastien <b>Voyer</b>
Anne <b>Demion</b>

**LE CONSEIL TERRITORIAL** est composé de la Présidente, du Vice-président et des Présidents des différentes commissions territoriales. Pour le Maine-et-Loire, il s'agit de :

- Nadège Dekenuydt (Présidente)
- Patrick Bouvier (Vice-président)
- Gilles Roulland, Denis Banchereau, Patrice Bernard, Alain Moreau (Présidents des commissions)

Le conseil territorial coordonne les activités des commissions territoriales sur le département.

## LES COMMISSIONS TERRITORIALES

sont composées de membres élus et de membres associés. Elles représentent la CMA auprès des collectivités locales et des artisans du territoire. La CMA de niveau départemental du Maine-et-Loire est organisée en quatre commissions territoriales travaillant au plus près des territoires sur des dossiers thématiques.

**Maine-et-Loire (49)**

4 COMMISSIONS TERRITORIALES

**La CMA de niveau départemental du Maine-et-Loire**

**anime 4 commissions territoriales :**

**COMMISSION TERRITORIALE - PAYS SEGRÉEN**

8 MEMBRES

- **Président :** Alain Moreau
- **Membre élu :** Patrick Bouvier
- **Membres associés :** Nathalie Rousse, Jean-Luc Bourneuf, Vincent Gabillard, Anne Remaud, Isabelle Costa, Jean-Marie Lebrun

Mayenne (53)

Sarthe (72)

Segré

Angers

Saumur

Loire-Atlantique (44)

Cholet

**COMMISSION TERRITORIALE - GRAND ANGERS**  
15 MEMBRES

- **Président :** Gilles Roulland
- **Membres élus :** Nadège Dekenuydt, Laurence Bessonneau, Xavier Jouis, Cécile Prieur, Lamya Belghiti, Aline Boutin, Laurent Petit, Franck Benoit, Loïc Corbel, Marie Blanc-Chartrain, Anne Demion, Nadine Marinelli-Dabin
- **Membres associés :** Philippe Soulard, Bertrand Lebouc

Vendée (85)

**COMMISSION TERRITORIALE - CHOLET-MAUGES**

8 MEMBRES

- **Président :** Denis Banchereau
- **Membres élus :** François Lucas, Béatrice Dupont, Olivier Dixneuf
- **Membres associés :** Sophie Rannou, William Baudon, Wilfried Gaudicheau, Lilian Charrier

**COMMISSION TERRITORIALE - SAUMUR-BAUGÉ**

8 MEMBRES

- **Président :** Patrice Bernard
- **Membres élus :** Philippe Brissy, François Godineau, Einav Benzano, Christelle Delouche, Sébastien Voyer
- **Membres associés :** Jérôme Baranger, Angélique Maillet



**EN SAVOIR + SUR VOS ÉLUS DE PROXIMITÉ**

[www.artisanatpaysdelaloire.fr/article/les-elus-de-la-cma-pays-de-la-loire](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr/article/les-elus-de-la-cma-pays-de-la-loire)

# Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à la CMA ?



**Artisans, vous pouvez soutenir le Pôle orientation artisanat de votre CMA en lui versant le solde de 13% de votre taxe d'apprentissage.**

- Vous participez à l'accompagnement de centaines de jeunes guidés dans leur orientation professionnelle.
- Vous soutenez d'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat.
- Vous aidez à la mise en place d'une multitude de stages « découverte » en entreprises.
- Vous financez des emplois en local, de personnels qui mettent en relation les jeunes et les entreprises pour développer l'apprentissage.

*Vous soutenez l'artisanat en Pays de la Loire et participez à la promotion des métiers artisanaux !*

**INFORMATIONS :** Pôle orientation artisanat des Pays de la Loire  
Olivier Rabréaud - 02 51 13 31 48  
orabreud@artisanatpaysdelaloire.fr

## AGENDA

### EN RÉGION



→ **DU 28 MARS AU 3**

**AVRIL :** Journées européennes des métiers d'art.

En savoir + :

[www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)

→ **DU 16 AU 18 MAI :** Rencontres franco-allemandes à Nantes

→ **DU 3 AU 10 JUIN :** Semaine de l'artisanat. Dans le cadre de cette semaine, de nombreuses actions sont organisées sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire par les CMA.

**TOUS LES ÉVÉNEMENTS** sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr) rubrique « Agenda des événements »

### EN MAINE-ET-LOIRE

**Réunions d'informations thématiques pour vous accompagner tout au long de la vie de votre entreprise**



#### NUMÉRIQUE

→ **JEUDI 28 AVRIL À 18H :** Comment avoir un bon site web pour obtenir des clients ? - ANGERS

→ **JEUDI 2 JUIN À 18H :** Qu'est-ce que le référencement naturel sur Internet et comment optimiser son site web ? - ANGERS

→ **JEUDI 7 JUILLET À 18H :** Votre site web doit évoluer au même rythme que votre entreprise - ANGERS



#### STRATÉGIE COMMERCIALE

→ **JEUDI 12 MAI À 18H30 :** Faut-il être commercial pour bien vendre ? - ANGERS

#### FINANCEMENT



→ **VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET À 8H45 :** Comment financer vos projets grâce au crowdfunding (financement participatif) ? - ANGERS

#### TRANSMISSION



→ **LUNDI 16 MAI À 10H :** Les enjeux et les spécificités de la transmission d'entreprise - CHOLET

→ **MARDI 18 MAI À 10H :** Et si les artisans avaient aussi droit à la retraite ? - ANGERS

**PLUS D'INFORMATIONS** au 02 41 22 61 04 - [entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr)



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur [maaf.fr](http://maaf.fr) ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur [maaf.fr](http://maaf.fr) et l'appli mobile MAAF et Moi



## TRANSMISSION D'ENTREPRISE

# Alain Moreau, dirigeant de Moreau & Associés : « Transmettre son entreprise, c'est conserver ses valeurs et son âme, et protéger ses salariés »

## Quel est votre parcours ?

**Alain Moreau :** Dans la commune du Lion-d'Angers, mes parents avaient une exploitation agricole. J'étais agriculteur. C'est à cette adresse, que j'ai commencé seul ma seconde activité en 1987 : la maîtrise de l'eau et des végétaux. Trois ans après est arrivé un premier salarié, et au fur et à mesure des années, j'ai augmenté mon nombre de salariés. Aujourd'hui nous sommes 35. La ferme devenait donc trop étroite. En 2010, vingt-trois ans après le début de mon activité, j'ai décidé de changer de locaux. J'ai fait construire 300 m<sup>2</sup> de bâtiment pour loger les bureaux, locaux techniques et ateliers, sur un terrain de 2,5 hectares, dans la zone d'activité d'Andigné, à la limite du segréen et du lionnais.

## ... et votre activité ?

**A. M. :** Si on prend ma carte de visite, c'est la maîtrise de l'eau et des végétaux. Nous maîtrisons l'eau sous toutes ses formes, c'est-à-dire que nous faisons des bassins, des ouvrages pour des mises aux normes agricoles et des stations d'épuration en lagunage simple (technique naturelle d'épuration des eaux) : c'est une de nos particularités, car nous maîtrisons la géomembrane (principe qui sert à étancher les bassins) pour laquelle nous sommes certifiés Asqual au niveau national et européen. Nous sommes spécialistes de l'élagage

mécanique. Au début, j'avais une simple élagueuse pour entretenir les émissaires agricoles, car les fossés créés il y a 30 ans, il fallait les entretenir. J'ai acheté une pelleteuse dont j'ai créé le godet tourant, puis un bras d'élagueuse pour nettoyer avant de curer et, avec les années, nous avons fait évoluer avec nos élagueuses. On est passé d'une élagueuse simple à des robots télécommandés, des tracteurs de pente, d'autres tracteurs avec des bras et automoteurs de différentes longueurs. Ce qui nous a permis de travailler sur toutes distances et dans toutes les conditions.

Pour revenir à ma carte de visite, je l'ai créée il y a 30 ans : Alain Moreau, la maîtrise de l'eau et des végétaux, ça a été mon fil conducteur pendant toute mon expérience professionnelle. Je peux encore la sortir aujourd'hui, elle est encore à la mode. C'est très important, car il faut identifier l'homme à une entreprise, avec une fibre. C'est ça le plus important et dans tous domaines... C'est l'âme, l'honnêteté et le travail bien fait, c'est ça le travail d'un artisan.

## Vous souhaitez transmettre votre entreprise ? Pourquoi cette décision ?

**A. M. :** À 58 ans, je me suis interrogé. Mais cette question a été repoussée car nous avons vécu un drame en août 2018, mon entreprise a brûlé. Ma femme a été sollicitée par des orga-



nismes pour faire un audit. Un jour, un conseiller est venu, et ça a été l'élément déclencheur. J'ai fait un audit d'entreprise et familial. Aujourd'hui, à 63 ans, je me donne du temps. J'attends le moment opportun pour céder. Je veux partir de l'entreprise l'esprit libre. En attendant, je transmets mon savoir.

## Quels conseils donneriez-vous à d'autres artisans qui souhaitent transmettre leur entreprise ?

**A. M. :** Il faut être prêt et ne pas parler directement argent. Pour moi, un artisan à une âme et un savoir-faire. Il doit transmettre son entreprise avec toutes ses valeurs et ses bases.

## EN SAVOIR +

Transmettre son entreprise se prépare, que ce soit au moment de la retraite ou même avant. La CMA est à vos côtés pour vous aider dans vos démarches.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS sur la transmission en page 17.



# NOUVELLE ŠKODA FABIA

TOUT CE QU'IL  
FAUT ATTENDRE  
D'UNE VOITURE.

À PARTIR DE  
**229€**/MOIS<sup>(1)</sup>  
LLD SUR 37 MOIS / SANS APPORT

**OFFRE PRO** MAINTENANCE<sup>(2)</sup>  
VÉHICULE DE REMPLACEMENT<sup>(3)</sup>  
PERTE FINANCIÈRE INCLUSE<sup>(4)</sup>

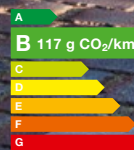
Offre valable du 01/02/2022 au 31/03/2022.

Modèle présenté : FABIA Berline 1.0 MPI 65ch BVM AMBITION avec options, LLD sur 37 mois et pour 45 000 km, 37 loyers de **312€ TTC**

(1) Exemple pour une FABIA Berline Ambition 1.0 TSI 95ch BVM Location Longue Durée sur 37 mois/45 000 km max, 37 loyers de 229€ TTC. Perte financière, maintenance et véhicule de remplacement inclus. Offres réservées à la clientèle professionnelle (hors Loueurs et Flottes), chez tous les Distributeurs ŠKODA présentant ce financement sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen GmbH - SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200€ - Succursale France - Bâtiment Ellipse 15 Avenue de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Inscription au registre des intermédiaires d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr). (2) Contrat de Maintenance obligatoire inclus dans les loyers, souscrit auprès de Volkswagen GmbH. (3) Véhicule de remplacement obligatoire inclus dans les loyers, souscrit auprès d'EUROP ASSISTANCE France. La prestation est fournie par EUROP ASSISTANCE France - 1 promenade de la Bonnetrie, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 857€, RCS Nanterre 451 969 405. (4) Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers, souscrit auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 779 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 092 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances. Publicité diffusée par le concessionnaire ŠKODA ANGERS enregistré à l'Orias sous le n° 07 024 107 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. Gamme NOUVELLE FABIA : consommation en cycle mixte (l/100 km) min - max : WLTP : 5,1 - 6,1. Rejets de CO2 (g/km) min - max : WLTP : 114 - 138. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Volkswagen Group France - S.A. - Capital : 198 502 510€ - 11, av. De Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts - R.C.S. Soissons 832 277 370.



ŠKODA



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

ŠKODA ANGERS  
7 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ - 49000 ANGERS  
Tél. : 02 41 74 17 00



COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

**artisans**



**THIERRY JONQUIÈRES**

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

**CÉDRIC JONQUIÈRES**

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



PARTENAIRE DE  
LA PERFORMANCE DES  
CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable

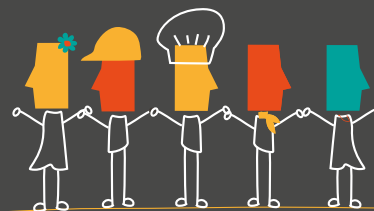
12 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité

Expertise comptable - Paie

Informatique

Fiscalité - Patrimoine



02 41 33 66 66

www.49.cerfrance.fr

**CERFRANCE**  
entreprendre, ensemble

# La boîte à outils des artisans

Artisans, vous êtes de véritables couteaux-suisse : managers qui formez et motivez vos salariés, connectés avec vos clients, commerciaux pour vendre vos produits, gestionnaires pour assurer la pérennité de l'entreprise...

De la création de votre entreprise à sa reprise, la CMA vous propose des dispositifs d'accompagnement personnalisés et en groupe, pour vous guider dans ces multiples tâches. (Re)découvrez les !



## RH - management

Les hommes et les femmes qui composent une entreprise artisanale en sont la force vive. En contact ou non avec le client, ils véhiculent l'image de l'entreprise et garantissent la qualité du produit/service rendu. Apprenez à bien recruter vos salariés, les former et les encadrer

À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<b>S'initier</b> PREMIERS PAS Initiation aux ressources humaines	Informez-vous et partagez des problématiques d'actualité	Présentation des nouvelles mesures ou information sur des thématiques d'actualité	De 1h30 à 2h, en groupe En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA
<b>Se former</b> EN PRATIQUE Formation au management ..... EN PRATIQUE Formations au développement personnel ..... EN PRATIQUE Bilan de compétences	Perfectionnez votre management	Formations destinées aux chefs d'entreprises mais aussi aux collaborateurs en poste ou qui évolueront vers des postes à responsabilité	Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA, de 3 à 5 jours, pour les ressources humaines. En collectif	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.  Tarif public : 239€ par jour de formation.
	Comprendre les mécanismes psychiques pour les appliquer à son quotidien	Formations thématiques sur le lâcher-prise, la gestion du stress, la santé, la confiance en soi, l'affirmation de soi...		
	Réaliser un bilan de compétences pour construire votre devenir professionnel : vos aspirations pour évoluer ou se reconverter	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bilan personnel : analyse du parcours personnel et professionnel, identification des motivations, aptitudes et compétences</li> <li>2. Recherche et analyse des métiers ou fonctions envisagés</li> <li>3. Co-rédaction et co-construction du plan d'action et des étapes de mise en œuvre des projets</li> <li>4. Suivi pour accompagner la finalisation du projet</li> </ol>		
<b>Recruter et fidéliser</b> CONSEILS Recrutement ..... CONSEILS Entretiens professionnels	Bénéficiez d'un accompagnement sur mesure pour optimiser vos recrutements	Accompagnement dans l'intégralité du processus de recrutement : analyse du besoin, définition du profil de poste recherché, formalisation de la fiche de poste, rédaction et diffusion de l'offre d'emploi, présélection des candidats, entretiens de recrutement jusqu'à l'intégration du salarié en entreprise	De 2 à 4 jours suivant les besoins, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> Reste à charge de 200€ à 300€, suivant la taille de l'entreprise, après prise en charge par le Conseil régional et la CMA.  Tarif public : → 2 jours : 1 360€ → 4 jours : 2 720€
	Préparez et menez les entretiens professionnels de ses salariés	Création d'outils adaptés à l'évaluation de vos salariés. L'entretien individuel fait un point objectif et global sur l'environnement, les missions, les compétences, les savoir-être du salarié ainsi que ses domaines de compétences, forces, faiblesses et motivations. C'est un outil d'implication et de fidélisation des salariés.		
<b>Agir</b> CONSEILS Organisation interne	Réaliser un état des lieux de son organisation pour l'enrichir	Réalisation d'un audit interne : diagnostic partagé des forces et des axes de progrès, entretiens avec les salariés, préconisations puis restitution et co-construction du plan d'actions		

La CMA des Pays de la Loire n'est pas assujettie à la TVA. Les dispositifs d'accompagnement sont donc nets de taxes, hormis CAPEA (numérique et action).

- **PREMIERS PAS** : Pour s'initier aux thématiques
- **CONSEILS** : Pour réfléchir concrètement aux applications dans votre entreprise : du diagnostic à la mise en place
- **EN PRATIQUE** : Pour vous former toute l'année.



Les artisans travaillent beaucoup et ont parfois des difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle. C'est ce qu'a révélé une enquête sur la santé des artisans (voir page 6).  
Gestion du stress, sommeil et équilibre psychologique sont pourtant primordiaux pour le bien-être du chef d'entreprise artisanale et pour son entreprise. La CMA vous accompagne grâce à des dispositifs de prévention en matière de santé.




À choisir selon le niveau d'accompagnement souhaité

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<p><b>S'initier</b></p> <p>PREMIERS PAS Sensibilisation à la prévention santé du chef d'entreprise</p>	S'informer et partager sur les pratiques de santé au travail du chef d'entreprise et les leviers de prévention	Découverte des principaux enjeux de la santé au travail, du lien démontré avec la performance de l'entreprise et des pistes d'actions de prévention	En présentiel 1h30 ou en distanciel 1h en groupe	<b>Pour l'artisan</b> : 0€, pris en charge en totalité par la CMA et ses partenaires
<p><b>Se former</b></p> <p>EN PRATIQUE Être bien dans sa boîte, son corps et sa tête</p>	Améliorez votre efficacité professionnelle et la performance de l'entreprise, gagnez en mieux-être au travail et préservez-vous dans l'exercice quotidien d'entrepreneur	Au travers d'exercices pratiques et ludiques : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification des liens entre la performance des entreprises et les pratiques santé</li> <li>2. Identification des bonnes pratiques pour éviter la surchauffe mentale, se préserver autour de 4 piliers de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, stress et gestion du temps) et de 2 piliers pour l'entreprise (gestion et organisation)</li> <li>3. Création de votre propre boîte à outils et de votre stratégie de santé globale et durable, adaptée à vos besoins</li> <li>4. Définition de votre plan d'actions</li> </ol>	Parcours de formation de 2 demi-journées en présentiel puis bilan individuel à 90 jours  Possibilité de suivre ce parcours en 100 % distanciel	<b>Pour l'artisan</b> : 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.  Tarif public : 239€ par jour de formation.
<p><b>Se positionner</b></p> <p>EN PRATIQUE Santé de l'entreprise et capital santé du chef d'entreprise</p> <p>CONSEILS Accompagnent individuel santé du chef d'entreprise</p>	Bénéficiez d'un plan d'actions ciblées pour (ré)investir et préserver votre santé au travail, en lien avec la performance de votre entreprise	Diagnostic de votre situation combinant la santé de l'entreprise et vos pratiques santé afin d'établir un ensemble d'actions personnalisées à mener pour vous préserver dans l'exercice quotidien de votre métier et améliorer votre efficacité professionnelle, en lien avec la performance de votre entreprise	Accompagnement individuel en entreprise	<b>Pour l'artisan</b> : 0€, pris en charge en totalité par la CMA (voir conditions) Prix public : 340€
	Améliorez vos pratiques santé au travail au quotidien en accomplissement, en performance et en épanouissement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définition des actions personnalisées à mener, selon vos priorités afin de vous guider pour vous (re)centrer, (re)donner du sens, (re)trouver votre équilibre et (re)devenir acteur de votre santé</li> <li>2. Accompagnement sur-mesure dans le temps</li> </ol>	Accompagnement individualisé de 4 à 10 demi-journées, suivant les besoins	<b>Pour l'artisan</b> : 340€ par demi-journée

# Commercial

Bien connaître son marché et sa cible pour bien vendre son produit au client, tel est le mantra commercial des entreprises. Tous les marchés, en France et à l'international, vous sont accessibles avec un bon accompagnement. La CMA vous éclaire sur les tendances de marchés d'aujourd'hui et de demain, vous accompagne pour élaborer la stratégie commerciale qui correspond à votre entreprise et vous ouvre les portes de l'international.


À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Initiation au commercial et au développement durable	Découvrez les nouvelles tendances de consommation, les nouveaux marchés et opportunités pour développer votre réseau	Présentation d'études et enquêtes sur les évolutions de comportements des consommateurs, la place du numérique dans les achats, l'évolution de la réglementation et les opportunités de nouveaux marchés	Réunions d'information de 2h en collectif En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA
 <b>Se former</b>  <b>EN PRATIQUE</b> Formations à la relation commerciale	Formez-vous à la vente	Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA sur la vente de ses produits et services, l'aménagement d'un point de vente, les premiers pas pour vendre à l'export...	De 1 à 3 jours, selon les formations, en collectif	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs  Tarif public : 239€ par jour de formation
 <b>Se positionner</b>  <b>CONSEILS</b> Stratégie commerciale  ..... <b>CONSEILS</b> Stratégie d'export	Élaborez une stratégie commerciale adaptée à votre entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic pour prendre du recul sur votre stratégie commerciale en vue d'améliorer votre positionnement</li> <li>Définition d'un plan d'actions commerciales efficace</li> <li>Mise en place d'outils pour accompagner le développement</li> </ol>	2 jours, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA.  Tarif public : 1360€.
	Déterminez le potentiel de vente à l'export de votre entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic de vos possibilités « proches ou grand export » et des sources permettant de définir vos cibles produits par pays</li> <li>Définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre de votre démarche</li> <li>Revue de votre organisation en associant les actions et les outils nécessaires à la démarche export</li> <li>Rédaction d'un plan d'actions</li> </ol>	2 jours, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA.  Tarif public : 1360€.

# Gestion et organisation

Gérer une entreprise demande des connaissances particulières et la mise en place d'outils de pilotage adaptés. Comptabilité, financement, organisation, développement, la CMA vous donne les clés pour bien gérer votre entreprise.

À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Initiation à la gestion et à l'organisation d'entreprise	Découvrez l'essentiel de la gestion d'entreprise et les différentes possibilités de financement	Gestion de trésorerie, les points clés sur la rentabilité, les différentes possibilités de financement...	Réunions d'information de 2h. En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA



## Se former

**EN PRATIQUE**  
Formations à la gestion d'entreprise

**EN PRATIQUE**  
Formation « ADEA » (Assistant Dirigeant d'Entreprise Artisanale)

### OBJECTIF

Me former à la gestion d'entreprise

Une formation reconnue pour collaborer efficacement avec le chef d'entreprise artisanale

### CONTENU

Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA pour se former au **pilotage, à la gestion, comptabilité, aux outils informatiques et à l'organisation de l'entreprise**

- ▶ **Communication** interne et en externe de l'entreprise
- ▶ **Gestion** et comptabilité courante et financière
- ▶ **Gestion administrative** quotidienne
- ▶ Contribution à la définition et au déploiement de la **stratégie commerciale** d'une entreprise artisanale

### MODALITÉS

Formations courtes de 1 à 3 jours

Formation certifiante de 24 mois (un jour par semaine) pour suivre tout ou une partie des modules de formation proposés : communication, comptabilité, gestion, stratégie commerciale, gestion administrative

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs  
Tarif public : 239€ par jour de formation

**Prix artisan, conjoint collaborateur ou salarié** : différentes possibilités de prise en charge de la formation sont possibles, suivant la situation du stagiaire : reste à charge de 496€ pour les frais d'inscription.  
Prix public : 7 447,50€ pour l'ensemble de la formation  
Par module de compétences : nous consulter



## Se positionner

**CONSEILS**  
Performances économiques

### OBJECTIF

Mettez en place des outils adaptés pour booster vos performances économiques

### CONTENU

- ▶ Accompagnement individuel et sur-mesure, permettant d'**établir des outils de gestion et de pilotage**
- ▶ Information et orientation vers les différents **dispositifs de financement** (aides, plans de relance national et régional)

### MODALITÉS

Rendez-vous conseil en entreprise d'une demi-journée à 2 jours, suivant les besoins

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA.

Tarif public :  
→ Une 1/2 journée : 340€  
→ 2 jours : 1 360€.



**CONSEILS PERFORMA**  
approche globale

### OBJECTIF

Définissez des actions adaptées et personnalisées pour améliorer la performance globale de votre entreprise

### CONTENU

- 1. Diagnostic de l'entreprise** permettant d'aborder les différentes fonctions de l'entreprise (gestion et besoins en financement, positionnement sur le marché et organisation commerciale...) avec une analyse des points forts et des points d'amélioration de votre entreprise pour faire émerger des projets de développement, construire une stratégie pour faire évoluer et rendre votre activité plus compétitive
- 2. Co-construction d'un plan d'actions** accompagnés de recommandations

### MODALITÉS

Une 1/2 journée en entreprise

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA

Tarif public : 340€



## Approfondir

**CONSEILS**  
Difficultés financières ▶ stratégie et plan d'actions

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
CAPEA Action



**LE 50° CAPEA ACTION** démarrera le 26 avril prochain. Depuis 2007, ce ne sont pas moins de 420 chefs d'entreprise artisanale qui ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif financé par le Conseil Régional.

### OBJECTIF

Prenez les bonnes décisions pour redresser la situation financière de votre entreprise

### CONTENU

- 1. Évaluation de la situation financière** de l'entreprise
- 2. Repérage des principales causes de difficultés** (structurelles, conjoncturelles, internes ou externes)
- 3. Étude des alternatives** et mesures possibles pour redresser la situation
- 4. Aide à la prise de décision** et mise en place d'outils adaptés de suivi de gestion (plan de trésorerie, budget prévisionnel...)

### MODALITÉS

Rendez-vous conseil avec le dirigeant

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA

Tarif public : 1 360€

### OBJECTIF

Améliorez la performance globale de votre entreprise

### CONTENU

Dispositif alternant 5 jours de formation collective et 10 rendez-vous en entreprise pour des conseils personnalisés par des consultants agréés :  
**Jour 1** : Maîtriser la gestion de votre entreprise  
**Jour 2** : Écouter vos salariés et optimiser votre savoir-faire  
**Jours 3 et 4** : Définir et mettre en œuvre votre stratégie commerciale  
**Jour 5** : Le numérique au service de votre stratégie commerciale et de votre communication

### MODALITÉS

**Formation-action** : alternance de 5 jours de formation dans les locaux de la CMA du Maine-et-Loire et 10 demi-journées de conseil en entreprise sur 12 mois

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** :  
**Prestation de conseil** : 1 275€ HT après prise en charge du Conseil régional.  
**Formation** : 295€, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs

Tarif public :  
**Prestation de conseil** : 4 250€ HT  
**Formation** 1 275€, avec prise en charge totale ou partielle possible selon l'organisme de financement de la formation professionnelle

# Numérique

Enjeu majeur de différenciation, de fidélisation et de conquête de clientèle, le numérique est un indispensable de la boîte à outils de l'artisan. Artisans, faites-vous accompagner pour évoluer dans vos pratiques, quel que soit votre niveau de connaissances du numérique.

À choisir selon votre niveau de connaissance du numérique

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<p><b>S'initier</b> Débutant qui utilise assez peu le numérique et souhaite découvrir les outils à ma disposition</p> <p>PREMIERS PAS Initiation au numérique</p>	Découvrez les usages du numérique dans votre entreprise	Présentation et usages d'outils et applications de communication numériques adaptées aux TPE : réseaux sociaux, e-commerce, référencement Google, site Internet...	2h, en groupe	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional
<p><b>Se positionner</b> Pour approfondir certains points, progresser dans ses pratiques</p> <p>CONSEILS Performa numérique</p> <p><b>Performa</b> NUMÉRIQUE</p> <p>CONSEILS Stratégie et plan d'actions</p>	Évaluez la maturité numérique de votre entreprise et définissez un plan d'actions adapté	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un état des lieux de mes pratiques</li> <li>Proposition d'un plan d'actions</li> </ol>	Une 1/2 journée, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Ministère de l'économie et de l'emploi ainsi que le Conseil régional et la CMA Tarif public : 391€ Pour l'artisan : 0€
	Définissez une stratégie, un plan d'action numérique efficace et mettez-le en œuvre	Suite au dispositif Performa numérique, accompagnement par un conseiller pour répondre aux problématiques posées et mettre en place la stratégie à adopter	2 jours	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Ministère de l'économie et de l'emploi ainsi que le Conseil régional et la CMA. Tarif public : 1 360€
<p><b>Agir</b> Accompagnement renforcé pour passer un nouveau cap</p> <p>EN PRATIQUE Formations au numérique</p> <p>POUR ALLER PLUS LOIN CAPEA Numérique</p> <p><b>CAPEA</b> PRENEZ LE BON CAP! Numérique</p>	M'approprier concrètement les outils numériques	Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA. De débutant à confirmé, chacun peut progresser dans ses pratiques sur les réseaux sociaux, l'utilisation d'un site vitrine, d'un Google my business...	De 1 à 5 jours, selon les formations	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs Tarif public : 239€ par jour de formation
	Définir le projet numérique de mon entreprise et le mettre en œuvre de manière pratique	Parcours marketing digital	Alternance entre une formation collective (3 jours) et des conseils personnalisés en entreprise (6 demi-journées) sur 6 mois	<b>Pour l'artisan :</b> → Prestation de conseil : 765€ HT après prise en charge du Conseil régional. → Formation : 177€, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs. Tarif public : → Prestation de conseil : 2 550€ HT → Formation 765€, avec prise en charge totale ou partielle possible selon l'organisme de financement de la formation professionnelle
		Parcours sur l'organisation et le gain de temps		





# Développement durable

Aguerri, le consommateur aspire à mieux consommer et est sensible à l'engagement des artisans en matière de préservation de l'environnement. Engagez-vous vers la transition écologique afin qu'économie et écologie riment au quotidien. Ces actions concrètes doivent être valorisées et devenir un avantage concurrentiel pour l'artisan.

À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>Se positionner</b> CONSEILS Performa environnement 	Engagez une démarche de transition écologique, gagnez des parts de marché et faites des économies	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diagnostic environnement pour faire le bilan de sa situation environnementale</li> <li>2. Élaboration d'un plan d'actions à partir des besoins identifiés pour mieux intégrer la transition écologique au quotidien</li> <li>3. Accompagnement personnalisé pour mettre en œuvre le plan d'actions.</li> </ol>	Accompagnement individuel, en entreprise d'une journée	0€ pour l'artisan : financement de la Direction Générale des Entreprises et de la CMA
 <b>Valoriser ses actions avec des marques/labels</b> CONSEILS ÉCO DÉFIS 	Réaliser un état des lieux de vos pratiques environnementales et s'engager dans une boucle d'amélioration continue pour changer ses pratiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diagnostic environnement sur 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, mobilité, eau, produits, sociétal et durable.</li> <li>2. Choix de 3 défis à mettre en place la première année.</li> <li>3. Tous les 2 ans, présentation du dossier en commission pour l'attribution de la marque «Éco-défis».</li> <li>4. Mise en place d'un nouveau défi pour renouveler son engagement.</li> </ol>	Accompagnement individuel en entreprise sur le long terme incluant la présentation du dossier en commission régionale et la remise des supports de communication (macaron, trophée)	0€ pour l'artisan : financement par la Direction Générale des Entreprises, certaines collectivités territoriales et la CMA
CONSEILS : REPAR'ACTEURS  <b>répar'acteurs</b>	Valoriser les artisans qui agissent pour la réparation d'objets en facilitant la mise en relation des consommateurs et des entreprises de la réparation. Ces entreprises permettent un allongement de la durée de vie des objets et s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire de proximité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagnement individuel en entreprise</li> <li>2. Ateliers Répar'Acteurs : temps de formation sur les méthodes et outils qui permettent de développer et mieux répondre à la clientèle</li> <li>3. Actions collectives faisant la promotion de la réparation</li> </ol>	Accompagnement, sur le long terme, en individuel et collectif par un conseiller dédié à la CMA	0€ pour l'artisan : financement par l'ADEME, certaines collectivités territoriales et la CMA
CONSEILS IMPRIM'VERT 	Obtenir le label Imprim'Vert® qui valorise les imprimeurs engagés à une diminution des impacts de leur activité sur l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Visite initiale : audit en entreprise</li> <li>2. Passage en comité régional pour l'attribution de la marque</li> <li>3. Visite de renouvellement tous les 3 ans par le référent Imprim'vert.</li> </ol>	Accompagnement individuel, en entreprise	Visite initiale : → De 1 à 9 salariés : 300€ → De 10 à 49 salariés : 500€ Visite de renouvellement : 250€
 <b>Approfondir</b> CONSEILS TPE GAGNANTES SUR TOUS LES COÛTS 	Réaliser des économies financières et réduire son impact environnemental en optimisant l'utilisation des ressources	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse des principaux flux de l'entreprise : énergie, matières premières, eau et déchets</li> <li>2. Réalisation d'un bilan des consommations et des coûts associés pour proposer un programme d'actions afin de réduire les coûts pour l'entreprise</li> <li>3. Évaluation des actions mises en œuvre et formalisation de pistes d'amélioration</li> </ol>	Accompagnement individuel, en entreprise jusqu'à 5 jours, répartis sur 1 an	0€ pour l'artisan : financement par l'ADEME et le Conseil régional



# Prévention des risques en entreprise alimentaire

Artisans du secteur alimentaire, la réglementation vous impose de nombreuses contraintes sanitaires qui garantissent un niveau d'hygiène élevé et une fiabilité des produits au consommateur. La CMA vous informe et accompagne dans la mise en place de ces consignes au quotidien.

À choisir selon l'objectif recherché



	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<b>S'initier</b>  PREMIERS PAS Initiation à la prévention des risques	Découvrez les contraintes réglementaires à respecter et vérifiez les conditions de faisabilité de votre projet avant de créer votre entreprise alimentaire	Déclaration d'activité (dérogation à l'agrément sanitaire) agrément sanitaire → Exigences réglementaires en matière d'hygiène applicables aux locaux, aux équipements et véhicules → Politiques nationales liées à la nutrition et au gaspillage alimentaire → Exigences en termes de formation	Réunion d'information en groupe, en présentiel ou en distanciel d'1h30	Pour l'artisan et le grand public : 0€, pris en charge par le Conseil régional et la CMA
<b>Se former</b>  EN PRATIQUE Formation : règles et obligations en hygiène alimentaire	Les obligations réglementaires et bonnes pratiques de l'hygiène Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire	Aliments et risques pour le consommateur : → Les fondamentaux de la réglementation → Le plan de maîtrise sanitaire	2 jours de formation	Tarif tous publics et artisans : 330€, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.
<b>Se positionner</b>  CONSEILS Bonnes pratiques sanitaires alimentaires  ..... CONSEILS Optimisation et aménagement de l'espace de vente  ..... CONSEILS Conformité de l'espace de vente	Appliquez les bonnes pratiques pour pallier les risques sanitaires et alimentaires potentiels	Application des bonnes pratiques d'hygiène → Maîtrise des opérations à risques → Mise en place de son plan de nettoyage-désinfection → Mise en place d'une traçabilité et de la procédure de gestion des non-conformités → Mise en place de ses autocontrôles → Mise à disposition d'outils adaptés à l'activité	2 demi-journées en entreprise et une visite de suivi	Tarif tous publics et artisans : 680€
	Respecter les règles d'hygiène alimentaire dans vos locaux tout en maximisant votre espace de travail	→ Présentation du cadre réglementaire → Étude du projet d'aménagement à partir des plans des locaux → Préconisations	Prestation personnalisée de conseil d'1h30 réalisée lors d'un entretien individuel En présentiel ou en distanciel	Tarif tous publics et artisans : 85€
	Réalisez un bilan de conformité réglementaire de vos activités au regard des règles d'hygiène alimentaire en vigueur et sécurisez la vente de votre fonds de commerce	1. Présentation du cadre réglementaire 2. Visite des locaux avec le chef d'entreprise 3. Préconisations 4. Rédaction et remise d'un compte-rendu	Prestation de conseil en entreprise d'1 journée	Tarif tous publics et artisans : 425€



# Transmission d'entreprise

Artisans, la CMA est à vos côtés tout au long de la vie de votre entreprise : de sa création à sa transmission.  
Cette dernière étape est cruciale pour la pérennité de la structure et votre sérénité future.

À choisir selon le degré de maturité de la transmission de l'entreprise

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Initiation à la transmission d'entreprise	Découvrez les étapes essentielles de la transmission d'entreprise pour transmettre avec succès et en toute sérénité	<b>Rencontres et temps d'échange</b> pour appréhender les étapes à suivre dans le cadre d'un projet de transmission et découvrir les différents modes de cession	Réunions d'information de 2h En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA
 <b>Se former</b>  <b>EN PRATIQUE</b> Formations à la transmission d'entreprise	S'informer sur la cession d'entreprise ou sur la retraite du dirigeant	<b>Formation pour préparer sa transmission et appréhender la retraite :</b> → Préparer juridiquement son entreprise à la vente → Trouver un repreneur → Les conséquences juridiques et fiscales de la vente	1 journée	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.  Tarif public : 239€ par jour de formation.
 <b>Approfondir</b>  <b>CONSEILS</b> Préparation à la transmission d'entreprise  <hr/> <b>CONSEILS</b> Approche de valorisation de l'entreprise à transmettre  <hr/> <b>CONSEILS</b> Mise en relation cédant/repreneur	Obtenez un diagnostic complet de votre entreprise et un dossier de synthèse de l'entreprise à présenter à un repreneur	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic de l'entreprise : finances, RH, organisation, marché, rentabilité, capacité de développement, atouts et points faibles</li> <li>Présentation des préconisations, du ou des scénario(s) de cession et de ses modalités de mise en œuvre</li> <li>Remise d'un dossier de synthèse de l'entreprise à présenter à un repreneur</li> <li>Publication possible d'une annonce sur <a href="http://www.entreprendre.artisanat.fr">www.entreprendre.artisanat.fr</a></li> </ol>	2 jours, en individuel, en entreprise	<b>Pour l'artisan :</b> 200€ après prise en charge par le Conseil régional et la CMA
	Dans la continuité du diagnostic de transmission, réalisez une approche de valorisation objective de votre entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic transmission : finances, RH, organisation, marché, rentabilité, capacité de développement, atouts et points faibles</li> <li>Présentation des différents modes de transmission (vente du fonds de commerce ou vente des parts sociales) et sensibilisation aux incidences fiscales de la vente</li> <li>Approche de valorisation de votre entreprise</li> <li>Rédaction d'un dossier de présentation et de valorisation de l'entreprise.</li> </ol>	De 2 à 4 jours en individuel	<b>Pour l'artisan,</b> de 300€ à 900€ suivant la taille de l'entreprise et après prise en charge de la prestation par le Conseil régional et la CMA
	Cédants : entrez facilement en relation avec de potentiels repreneurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous pour calibrer l'offre et définir le profil du repreneur recherché</li> <li>Publication de l'offre de cession pendant 30 mois sur le site de la Bourse Nationale des repreneurs et cédants : <a href="http://www.entreprendre.artisanat.fr">www.entreprendre.artisanat.fr</a></li> <li>Sélection des repreneurs correspondant au profil que vous recherchez</li> <li>Mise en relation avec des repreneurs potentiels intéressés</li> </ol>	Un rendez-vous en entreprise	<b>Pour l'artisan :</b> 75€ après prise en charge par le Conseil régional et la CMA

UN RENSEIGNEMENT, UNE INSCRIPTION ? LES CONSEILLERS DE LA CMA DES PAYS DE LA LOIRE SONT À VOTRE DISPOSITION EN DÉPARTEMENTS POUR METTRE EN PLACE L'ENSEMBLE DE CES DISPOSITIFS DANS VOTRE ENTREPRISE :

CMA MAINE-ET-LOIRE  
5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS cedex 01  
02 41 22 61 00 - entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr

Retrouvez nous aussi sur [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)  
Vous avez des questions, nous avons des solutions !

# Les formalités juridiques

**SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES LÉGALES!** Votre CMA vous accompagne dans vos formalités juridiques, de la création de votre entreprise artisanale à sa transmission, en passant par l'embauche de vos apprentis. Nos 44 experts, répartis sur tous les Pays de la Loire, simplifient vos démarches, éclairent vos choix, garantissent leur légalité et vous font gagner du temps.

## FORMALITÉS DES ENTREPRISES

La loi a confié aux CMA la mission d'immatriculation des entreprises artisanales. C'est le passage obligatoire pour que toute entreprise artisanale existe

légalement : elle est alors inscrite au répertoire des métiers. À cette occasion, un accompagnement bienveillant sur le contrôle préalable de la qualification est effectué dans

tous les cas.

Les conseillers de la CMA vous proposent 3 prestations, pour les créations, reprises et transmissions d'entreprises :

À choisir selon le niveau d'accompagnement souhaité

AUTONOMIE	GUIDAGE	TRANQUILLITÉ
<p><b>1 VÉRIFICATION</b> que le dossier est complet puis diffusion à tous les partenaires (URSSAF, Sécurité sociale des Indépendants, INSEE...)</p>	<p><b>2 MON COACH FORMALITÉS :</b> l'artisan fait lui-même sa déclaration. La CMA l'assiste et répond à toutes ses questions.</p>	<p><b>3 MES FORMALITÉS CLÉS EN MAIN :</b> la CMA réalise la démarche pour l'artisan qui lui délègue totalement cet acte.</p>

+ Angers : 02 41 22 61 00 - cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr

+ Cholet : 02 41 62 64 87 - cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr

## FORMALITÉS D'APPRENTISSAGE

Le contrat de travail qui lie un artisan et son apprenti est un document juridique codifié. La CMA vous guide, selon vos besoins, sur ces prestations pour expertiser votre recrutement (contrat/rémunération principale et accessoire) et valider la légalité du document :

→ Rédaction du contrat et de ses avenants éventuels tout au long de l'apprentissage

→ Rédaction d'une rupture éventuelle de contrat

→ Calcul de la rémunération du jeune, selon son âge, son parcours et la convention collective du métier

→ Calcul des aides auxquelles l'artisan peut prétendre.

Les conseillers formalités juridiques font également le lien avec le CFA qui valide l'inscription de l'apprenti au centre de formation professionnelle.

Les partenariats avec l'URMA des Pays de la Loire ou les autres CFA sont particulièrement développés. Le contrat est ensuite déposé auprès de chaque opérateur de compétences pour déclencher le financement de la formation de l'apprenti. En cas de difficultés liées à l'exécution du contrat, depuis deux ans, une médiation peut être mise en place entre le jeune et le maître d'apprentissage.



### TÉMOIGNAGE

*J'ai toujours eu recours à la CMA pour l'élaboration des contrats d'apprentissage. C'est une sérénité! L'équipe est efficace, réactive et toujours à l'écoute! Céline, coiffeuse depuis 25 ans en Maine-et-Loire.*



**POUR EN SAVOIR +,** consultez le guide de l'employeur sur la réglementation, les aides, la durée et les conditions de travail... Il reprend les droits, devoirs et obligations liés à la signature d'un contrat d'apprentissage.

+ Angers : 02 41 22 61 22 - apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr

+ Cholet : 02 41 62 64 87 - apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr

⊕ Artisans, afin de valoriser votre expertise auprès de vos prospects et clients, demandez :

- Votre carte professionnelle d'artisan
- La qualité d'artisan/artisan d'art et maître artisan/d'art.



**UN CONSEILLER DU SERVICE FORMALITÉS JURIDIQUES VOUS RÉPOND DU LUNDI AU VENDREDI :**

- par téléphone de 8h30 à 12h30
- par mail : réponse sous 48h après étude personnalisée de votre dossier
- sur rendez-vous : nous contacter pour connaître les modalités.

MADAME APPRENTIE 2022

# Emily Chatellier, apprentie mécanicienne auto

Emily Chatellier est apprentie en BTS mécanique auto à l'URMA Mayenne et vient de remporter le concours Madame Artisanat 2022, catégorie apprentie. Rencontre avec cette jeune femme de 20 ans passionnée de vieilles voitures américaines.



Retrouvez en vidéo le portrait d'Emily Chatellier sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)



**C'**est à l'âge de 17 ans que le déclic pour la mécanique automobile s'est imposé à Emily. Alors lycéenne en bac scientifique, elle s'interroge sur son avenir et ses vœux post-bac, avec une certitude : ne pas faire de longues études généralistes. *« J'avais envie de terrain alors, pendant les vacances, j'ai fait un stage dans un garage automobile. Une révélation ! Depuis toute petite, mes parents m'emmènent voir des rassemblements de vieilles voitures mais je n'avais jusqu'alors jamais songé en faire mon métier. »*

## Au féminin

Emily s'inscrit donc en bac pro puis poursuit ses études en BTS maintenance automobile à l'URMA Mayenne où elle s'épanouit. Pourtant, sa recherche d'apprentissage n'a pas été de tout repos. Pendant plusieurs mois, elle accumule les refus des garages, certains lui avouant même qu'ils ne la prennent pas car c'est une femme.

**« Manque de force. » « Les clients n'accepteront pas qu'une femme touche à leur voiture »**

Les clichés persistent mais Emily a suffisamment de caractère pour s'en moquer. *« Les mentalités évoluent. C'est régulier que les clients me*

*félicitent et me remercient d'avoir réparé leur voiture. Aujourd'hui on a tout le matériel pour porter le moins possible et des techniques existent pour préserver son dos. Ce n'est pas un métier réservé aux hommes. Certes, il ne faut pas avoir peur de se salir les mains mais il faut aussi être logique et réfléchir. Les voitures sont de plus en plus informatisées, le savoir évolue en permanence, c'est stimulant. »* Et les collègues d'Emily sont de son avis, ils reconnaissent qu'une approche féminine du métier leur apporte beaucoup professionnellement. Auto Distribution est un centre technique automobile. Emily est donc très polyvalente et développe son expertise de manière poussée.

## Un avenir brillant

La suite ? La marque BMW a d'ores et déjà proposé à Emily de réaliser un CQP de Technicien expert de l'après-vente automobile au sein de son école en région parisienne, après son BTS. En effet, Emily et son binôme de concours, Océane Davoust, ont été finalistes du challenge national BMW en mai 2021. *« D'abord je me concentre sur le BTS et ensuite on verra. À long terme, j'aimerais travailler en tant que salariée quelques années, monter les échelons puis pourquoi pas ensuite ouvrir mon propre garage avec*

*mon conjoint, lui aussi technicien automobile. Mon prochain défi c'est le concours Excellence Mécanique Alpine F1 en mars. »*

Toute en discrétion, Emily n'en est pas moins investie : trésorière et pilote de formule pour Technicampus, l'association des étudiants en mécanique auto de l'URMA Mayenne, membre d'une association de cybersécurité automobile, conseillère municipale de sa commune et membre du conseil d'administration de son club de hand. Rien n'arrête celle qui rêve de retaper une vieille voiture américaine des années 70 !



**280 candidates ont participé à cette édition 2022 du trophée Madame Artisanat. Merci et bravo à toutes !**

**Vous aussi tentez votre chance au Prix Madame Artisanat, rendez-vous en 2023.**



# Santé des artisans

## La satisfaction clients, première source de motivation pour tenir

**REBOND, SURCHARGE DE TRAVAIL, STRESS, FATIGUE...** pour cette 3<sup>e</sup> photographie régionale, la CMA des Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie mutuelle région Atlantique, a dévoilé les résultats d'un sondage sur la santé des artisans de la région (521 répondants).

**84 % des artisans s'estiment en bonne santé et 9 artisans sur 10 déclarent un niveau d'activité stable ou en hausse.**

Des chiffres en apparence positifs qui dissimulent une autre réalité chez les dirigeants :

- 1 artisan sur 2 travaille plus de 50h par semaine.
- 19 % des artisans dorment moins de 6h par nuit et 50% moins de 7 h : un temps de sommeil insuffisant.
- 48 % déclarent leurs journées stressantes. Ce chiffre passe à 68% pour les entreprises de deux salariés et plus.
- 2/3 n'arrivent pas à préserver leur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

→ 49 % ont rencontré de nouvelles difficultés en 2021 (surcharge de travail, stress et baisse de revenus) sans mettre en place de solution.

**Loin devant, la satisfaction clients est la première source de bien-être des artisans (84%), suivi de l'équilibre de vie (40%) et les résultats économiques (29%).**

La CMA des Pays de la Loire est aux côtés des artisans à toutes les phases de vie de leur entreprise. Elle est également sensible à votre

bien-être au travail. Par ce sondage annuel, plusieurs objectifs sont visés :

- **Connaître** : monitorer et suivre les pratiques santé des artisans dans un contexte en pleine mutation
- **Faire connaître** : favoriser l'accès aux informations et les partager
- **Agir** : donner des clés aux entrepreneurs de l'artisanat pour faire mieux au quotidien, gagner en performance ou rester performant sans se fragiliser voire s'épuiser sur le long terme.



Découvrez l'intégralité des résultats de cette enquête sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)

“

### LA PAROLE À...

« L'une de nos ambitions est d'être au plus près des artisans ligériens et de les accompagner à performer, rebondir et faire face à leurs éventuelles difficultés. Nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire de conseillers et assurons une mission unique en France au sein d'un réseau consulaire par le biais d'une chargée de développement en santé au travail des chefs d'entreprise. Elle intervient en prévention santé dans une vision à 360° de l'entreprise combinant, la santé de l'entreprise et celle de l'entrepreneur. »

Joël Fourny, Président de la CMA des Pays de la Loire

”



**CONTACT** : Meriem BOUTERA,  
Chargée de développement  
en santé au travail  
des chefs d'entreprises  
au 06 49 27 52 63 -  
[mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr)

## BON À SAVOIR DOUBLEMENT DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Dans le cadre du plan en faveur des travailleurs indépendants, présenté par le président de la République le 16 septembre 2021, pour faciliter l'accès des travailleurs indépendants à la formation, le montant du crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants pour les entreprises qui satisfont à la définition de la microentreprise est doublé. Cette mesure doit permettre de faciliter l'accès des dirigeants de petites entreprises à l'offre de formation professionnelle. Elle concerne les heures de formation réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022.

# GAGNER EN mieux-être au travail pour être pleinement au service de votre entreprise

Et si vous osiez enfin combiner mieux-être au travail et performance de votre entreprise ? Vous voulez savoir comment vous préserver tout en consolidant et en améliorant la performance de votre entreprise et bâtir votre plan d'actions ? Votre CMA Maine-et-Loire vous propose, en exclusivité, un atelier qui aura pour thème : « Être bien dans sa boîte, dans son corps et dans sa tête ».

« Faire performer son entreprise, c'est d'abord performer soi », précise Meriem Bouteria l'animatrice de cet atelier. Chaque chef d'entreprise a en effet sa façon d'entreprendre, de gérer, de modeler son entreprise et, surtout, chacun utilise ses propres ressources pour faire plus, faire mieux, faire face, etc. D'où un constat plutôt rassurant : chacun d'entre vous, quelle que soit votre situation, a le pouvoir d'agir.

## À l'issue de cet atelier, vous serez en mesure de :

- améliorer votre efficacité professionnelle et la performance de l'entreprise;
- gagner en mieux-être au travail;
- se préserver dans



l'exercice quotidien de son métier d'entrepreneur.

## 5 bonnes raisons de cocher la case de cet atelier ?

1. Son contenu est ciblé. Vous êtes au cœur du parcours car vous êtes le pilier de votre entreprise et que rien n'est linéaire dans votre aventure entrepreneuriale.
2. Il est « sur mesure » et ajusté à votre quotidien de chef d'entreprise.
3. Son format est adapté à votre agenda. Deux demi-journées, espacées d'une intersession de quinze jours pour avancer à votre rythme, pas à pas.
4. Atelier offert (à titre exceptionnel) pour son lancement sur inscription.
5. Un atout clé : vous bénéficierez d'un bilan individuel à trois mois.



## À vos agendas

Le 13 et 27 juin de 9 h à 12h30 à Cholet. Plus d'informations sur le programme :

[www.artisanatpaysdelaloire.fr/detail-offre/etre-bien-dans-sa-boite-dans-son-corps-et-dans-sa-tete](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr/detail-offre/etre-bien-dans-sa-boite-dans-son-corps-et-dans-sa-tete)



Cet atelier sera animé par Meriem Bouteria, chargée de développement en santé au travail des chefs d'entreprise à la CMA des Pays de la Loire. Meriem est formée en prévention santé active et sera votre guide dans votre quotidien d'entrepreneur. Elle vous aide à prendre conscience et à définir votre propre feuille de route pour entreprendre mieux et durablement. Miser sur votre santé au travail et vous préserver est un levier incontournable pour être pleinement au service de votre entreprise.

▲ Meriem Bouteria, chargée de développement en santé au travail des chefs d'entreprise à la CMA des Pays de la Loire.

**VOUS ÊTES À QUELQUES PAS DE VOTRE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL**, alors, passez à l'action.

**INFOS ET INSCRIPTION** avant le 10/06 : [formationcontinue49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:formationcontinue49@artisanatpaysdelaloire.fr)  
Tél. : 02 41 22 61 26

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE - URMA

# La rentrée se prépare maintenant !

Dans son rapport publié le 2 février dernier, le Gouvernement annonçait des chiffres records en matière de signature de contrats d'apprentissage entre 2020 et 2021.

La tendance se vérifie dans nos URMA en Pays de la Loire avec une augmentation de 11,3% (8% en Maine et Loire), entre la dernière rentrée (2021-2022) et la précédente.

Zoom sur les formations proposées à l'URMA Maine-et-Loire, centre de formation professionnelle de la CMA Maine-et-Loire, pour bien préparer la prochaine rentrée.

## Journée portes ouvertes

le 29 janvier dernier

Les portes-ouvertes sont l'occasion, pour les jeunes et leurs familles, de découvrir les métiers de l'artisanat, de visiter les centres de formation et de trouver des réponses à l'ensemble de leurs questions (transport, hébergement, rythme d'alternance, recherche de maître d'apprentissage...)

5 200

visiteurs ont été accueillis sur les 6 sites de l'URMA Pays de la Loire à Ste-Luce sur Loire, St Nazaire, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon.



## Découvrez nos centres de formation lors de visites privées



### NOS CENTRES DE FORMATION SONT TOUJOURS OUVERTS !

Pour le public n'ayant pu se déplacer le 29 janvier, notre centre de formation propose des séances de rattrapage pour découvrir les métiers, l'offre de formation et l'apprentissage lors de visites privées. Votre futur apprenti est peut être parmi ceux-là ! Faites-nous connaître vos souhaits de recrutements en contactant votre développeur de l'apprentissage (contact en page de droite).

À l'occasion de la semaine de l'entreprise du 25 au 29 avril, participez à nos alternances dating ! Accélérez la détection de votre futur apprenti. Programme et renseignements en contactant les développeurs de l'apprentissage.

## L'URMA Pays de la Loire en chiffres

- 6 centres de formation
- 100 formations du CAP au bac+2
- 88% de réussite aux examens en 2021
- 5 000 entreprises partenaires
- 8 500 apprenants : apprentis et adultes en formation
- 400 jeunes en mobilité européenne et internationale.



## Nos formations

### Des équipes au service des apprentis et des maîtres d'apprentissage

- Jeunes, vous recherchez un maître d'apprentissage ?
- Artisans, vous recherchez un apprenti ?
- Contactez nos développeurs de l'apprentissage qui vous mettront en relation et vous accompagneront.

## À Angers



### ALIMENTATION

**BOULANGER** • CAP • MC (pâtisserie boulangère) • BP

**PÂTISSIER** • CAP • MC (pâtisserie-chocolaterie glacerie-confiserie) • BTM

Contact : Sandrine LAPORTE - Développeur de l'apprentissage - 07 86 04 46 63  
slaporte@artisanatpaysdelaloire.fr

**BOUCHER** • CAP • BP

**CHARCUTIER - TRAITEUR** • CAP • MC (employé traiteur)

Contact : Anne Guillois - Développeur de l'apprentissage  
07 87 82 38 53 - aguillois@artisanatpaysdelaloire.fr



### FLEURISTERIE

**FLEURISTE** • CAP • BP

Contact : Alexandra Fleury - Développeur de l'apprentissage  
06 76 69 92 17 - afleury@artisanatpaysdelaloire.fr



### COMMERCE

**VENTE EN BOULANGERIE PÂTISSERIE** • CTM

Contact : Sandrine Laporte - Développeur de l'apprentissage  
07 86 04 46 63 - slaporte@artisanatpaysdelaloire.fr



### MÉCANIQUE

**MÉCANICIEN AUTOMOBILE** • CAP • MC MSEA • BAC PRO • Titre Professionnel (TEAVA)

**CARROSSIER** • CAP • BAC PRO

**PEINTRE EN CARROSSERIE** • CAP

Contact : Alexandra Fleury - Développeur de l'apprentissage  
06 76 69 92 17 - afleury@artisanatpaysdelaloire.fr

#### NIVEAU 3

**CAP** • Certificat d'Aptitude Professionnelle

**CTM** • Certificat Technique des Métiers

**MC** • Mention complémentaire

#### NIVEAU 4

**BAC PRO** • Bac Professionnel

**BP** • Brevet Professionnel

**BTM** • Brevet Technique des Métiers

**CQP** • Certificat de Qualification Professionnelle  
• (Peinture en carrosserie, Carrosserie, TCMA, TAVA)

#### NIVEAU 5

**CQP** • Certificat de Qualification Professionnelle (TEAVA et TEAVUI)

**BTMS** • Brevet Technique des Métiers Supérieur

**BTS** • Brevet de Technicien Supérieur

Des aides financières à l'apprentissage sont mises en place par le Gouvernement pour toute signature de contrat jusqu'au 30 juin 2022.

Artisans, il est encore possible d'en bénéficier !

# Sur la route du concours MAF en boucherie

Les épreuves départementales du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » boucher se sont déroulées mercredi 2 février dans le laboratoire du centre de formation professionnelle de la chambre des métiers et de l'artisanat Maine-et-Loire, rue Darwin à Angers.

Supervisés par un jury de trois professionnels, sept candidats, tous en 2<sup>e</sup> année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle), se sont affrontés toute la matinée, durant cinq heures. Au programme : préparation d'une côte de bœuf, d'un rôti de veau palette, de quatre paupiettes, d'un gigot d'agneau et d'une pintade farcie.



## Les résultats

À la fin de l'épreuve, Bertrand Lebouc, vice-président du Syndicat de la Boucherie du Maine-et-Loire, et Michaël Benion, professeur, ont annoncé les résultats.

- **1<sup>er</sup>** : Valentin Breheret chez Valanjou Alimentation à Chemillé-en-Anjou.
- **2<sup>e</sup>** : Gaspard Babonneau chez Boucherie Bremond à Cholet.
- **3<sup>e</sup>** : Kyllian Sanz Pascual chez Boucherie Malécot à Saint-Barthélemy-d'Anjou.



▲ De gauche à droite : Valentin, Kyllian, Gaspard.

→ **Quatrièmes ex æquo** : Matheo Anquetin, Sylvio Boyeau, Nathan Leroy, Daniel Oudin, Thibault Proust.

Un stage de préparation est offert à l'ENSMV (l'École nationale supérieure des métiers de la viande) pour les deux premiers du podium. Un diplôme a été donné pour tous les candidats et des cadeaux offerts par les partenaires.

## Prochain tour...

Valentin Breheret et Gaspard Babonneau ont été qualifiés pour les épreuves régionales en février à La Roche-sur-Yon, et ont été vaincus par leurs collègues apprentis des autres départements.

# Des mains en or pour Jade!

**MAF FLEURISTE.** Jade Leboucher a su, depuis toute petite, qu'elle voulait exercer le métier de fleuriste. Son rêve d'enfant : ouvrir sa boutique en alliant sa passion des fleurs et sa gourmandise ; en proposant à la vente des fleurs... et des pâtisseries!

Lorsqu'elle était en 3<sup>e</sup> préparation professionnelle, elle a eu l'occasion de faire un stage en fleuristerie, qu'elle a beaucoup apprécié, et qui a confirmé son choix. Elle est donc rentrée à l'URMA Maine-et-Loire pour faire un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) en deux ans, et a obtenu son diplôme.

En parallèle de son cursus, Jade a souhaité se lancer dans l'aventure du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » (MAF) fleuriste. Sa motivation : se dépasser, se lancer des défis et prouver à elle-même ses capacités professionnelles et personnelles. C'est chose faite! Elle a en effet obtenu la médaille d'or au concours MAF départemental et régional.



Entre-temps, elle change d'entreprise. Ses nouveaux collègues et son nouveau maître d'apprentissage (Fleurs de Toscane à La Baule-Escoubac) l'aident à préparer le concours national.

Les épreuves se sont déroulées en novembre dernier à Chartres. Jade s'en souvient, car c'était une journée stressante, avec des hauts, des bas, mais elle réussit à se mettre dans sa bulle, pour réaliser toutes les épreuves.

Elle peut être fière de sa performance et de son parcours. **Premier concours MAF, trois médailles d'or.** « En tout cas ce qui est sûr c'est que c'était le premier mais sûrement pas le dernier concours... »





# Des conseils RH pour accompagner les chefs d'entreprise

**La prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) permet aux TPE d'être accompagnées par un professionnel en la matière. Utile en ces temps où l'organisation du travail, entre activité partielle, gestion de salariés « cas contact » et télétravail, peut vite tourner au casse-tête, d'autant plus dans les petites structures qui ne disposent pas d'un professionnel RH ! Explications. *Isotitia Muller***

## Un accompagnement RH adapté à chaque entreprise

Toutes les entreprises de moins de 250 salariés peuvent bénéficier d'un accompagnement en ressources humaines, avec une priorité donnée aux TPE-PME qui ne disposent pas de fonction RH en interne. L'objectif est de passer la crise, ou d'accompagner la reprise d'activité en offrant aux chefs d'entreprise artisanale les conseils en gestion dont ils ont besoin.

La PCRH est réalisée par un cabinet conseil extérieur qui, après avoir échangé avec le chef d'entreprise, personnalise le contenu de la prestation afin d'aborder et de résoudre les problématiques spécifiques à la structure. Organisation du travail, besoins en emplois, recrutements, adaptation des effectifs en fonction des commandes, formation, gestion des compétences pour passer le cap de la transition numérique... sont autant de sujets qui peuvent être traités via la PCRH. Des actions plus ciblées peuvent également être menées comme une étude de réorganisation de l'activité, notamment en cas de diversification ou de déménagement.

## Un accompagnement pris en charge

Très souple, la PCRH s'adapte aux besoins des entreprises et peut être organisée sous la forme d'un accompagnement individuel ou collectif. Il peut s'agir soit d'un diagnostic action d'un à dix jours, soit d'un accompagnement approfondi de dix à vingt jours, sur une durée de douze mois.

S'agissant du financement, l'aide de l'État est fixée à un montant maximum de 15 000 € hors taxe par entreprise. Mais les opérateurs de compétences (Opco) peuvent également participer à l'effort financier.

Les artisans souhaitant bénéficier d'un accompagnement RH doivent s'adresser à la DREETS dont dépend leur entreprise.

**Une instruction du 19 janvier 2022 prolonge le bénéfice de ces aides pour toutes les prestations réalisées avant le 30 juin 2023.**

**RETROUVEZ LES COORDONNÉES DE VOTRE DREETS** (ex-inspection du travail) sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr).  
Les artisans peuvent également contacter directement leur Opco.

# LF 2022 : les mesures qui intéressent les entreprises

**Baisse d'impôt, déductibilité de la TVA, aides... Comme chaque année, la loi de finances (LF) opère des changements quant aux règles applicables aux entreprises. Tour d'horizon des principales mesures qui intéressent les chefs d'entreprise artisanale en 2022.** *Loetitia Muller*

## Revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur les revenus

Les tranches de revenus du barème de l'impôt 2022 sur les revenus de 2021 sont relevées de 1,4 % (contre 0,2 % en 2021). Le but est de contenir les effets de l'inflation. Les taux de prélèvement à la source par défaut sont alignés sur ce barème.

## TVA plus rapidement exigible et déductible

Le texte fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la date à laquelle la TVA deviendra exigible, et déductible, pour les livraisons de biens dès l'encaissement d'un acompte. L'objectif est de simplifier cet impôt et de se mettre en conformité avec le droit communautaire.

## Les pourboires défiscalisés

En 2022 et 2023, les pourboires versés par les clients pour service rendu seront exonérés de cotisations sociales, de contributions et d'impôt sur le revenu.

## Réduction d'impôt en cas d'investissement dans les PME

Les investissements dans les PME continueront en 2022 à bénéficier d'une majoration de réduction de 18 % à 25 %. Cette mesure couvre les sommes investies jusqu'à 50 000 € par personne, soit 100 000 € pour un couple.

## Suppression d'exonérations jugées inefficaces

Le texte abroge les exonérations temporaires accordées aux entreprises qui bénéficient d'une exonération d'impôt sur les sociétés (IS) au motif qu'elles reprennent une entreprise ou un établissement industriel en difficulté. C'est le cas de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises (CFE) : en 2022 les entreprises visées devront les payer.

## Taxe pour le fonctionnement de l'autorité des relations sociales des plateformes d'emploi

L'ARPE, établissement public créé pour représenter les travailleurs indépendants des plateformes type Uber Eat ou Deliveroo, bénéficiera de ressources via la création d'une taxe que la loi de finances a conçue spécialement.

## Aide pour l'embauche d'alternants

L'aide exceptionnelle à l'alternance est prolongée jusqu'en juin 2022. Elle bénéficie aux employeurs qui recrutent jusqu'à cette date un alternant, apprenti ou jeune sous contrat de professionnalisation, de moins de 30 ans. Elle s'élève à 5 000 € pour un mineur et à 8 000 € pour un majeur.

## Parmi les autres mesures...

La LF comporte en outre des dispositions relatives à la **baisse de l'impôt sur les sociétés** à 25 % et à 15 % pour certaines PME, mais aussi un **bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité**. À noter également la **prorogation du crédit d'impôt de remplacement pour congé**, et l'augmentation de son taux en cas de remplacement pour congé maladie ou accident de travail ; ou encore la pérennisation de dispositions relatives à l'**activité partielle**.

## « Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LF 2022

- ✔ Une entreprise soumise au régime micro-BIC peut opter pour un régime réel jusqu'à la date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus, soit au cours des mois de mai ou de juin de l'année suivante (contre fin janvier jusqu'à présent).
- ✔ Les exonérations de plus-values, en cas départ en retraite et celles liées à des transmissions d'une valeur inférieure à 500 K€, sont étendues aux cessions d'activités mises en location-gérance.
- ✔ L'amortissement comptable des fonds commerciaux, acquis en 2022 et 2023 à titre temporaire, dans le contexte de crise peut bénéficier de déduction fiscale.
- ✔ Enfin, le crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise est renforcé.

# LFSS 2022 : les mesures qui intéressent les TPE et les indépendants

**Outre les dispositions budgétaires liées à la crise sanitaire et celles purement médicales, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2022 visent à soutenir les entreprises empêtrées dans la pandémie. Le texte n'oublie pas les indépendants, ni les travailleurs des plateformes au statut si particulier.** *Laetitia Muller*

## Reconduction des mesures dérogatoires liées au contexte sanitaire

La LFSS prévoit la possibilité pour les employeurs éligibles d'imputer le solde du montant d'aide au paiement sur les cotisations et contributions sociales dues au titre de l'année 2022. Pour aider les employeurs lors du premier confinement, un dispositif d'aide au paiement et un second d'exonération de cotisations sociales patronales ont été créés par la loi de finances rectificative du 30 juillet 2020. Ces deux mesures ont été prolongées en 2021 et elles le sont à nouveau en 2022. De la même manière, la LFSS pour 2021 prévoyait l'assujettissement des indemnités complémentaires d'activité partielle au taux dérogatoire de CSG de 6,2 % au lieu de 9,2 %. La LFSS pour 2022 prolonge ce régime dérogatoire pour un an supplémentaire.

## Les travailleurs des plateformes mieux protégés

La LFSS comporte plusieurs mesures visant à renforcer la protection sociale des travailleurs des plateformes. Ces indépendants au statut particulier pourront s'affilier au régime général de la Sécurité sociale lorsqu'ils réalisent un petit volume d'activité. Le dispositif est

calqué sur celui qui existe aujourd'hui pour les particuliers qui réalisent de très petites activités artisanales ou des prestations de services. De plus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les plateformes pourront proposer à leurs travailleurs des garanties de protection sociale complémentaire comme un régime frais de santé ou prévoyance. La loi prévoit en outre de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales lors de l'octroi de ces protections.

## Parmi les autres mesures...

Au volet retraite, la LFSS étend la **retraite progressive** aux salariés en forfait jours ainsi qu'aux travailleurs non-salariés y compris les mandataires sociaux.

Du côté des **Urssaf**, un nouveau cap est franchi : ils deviendront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 le **seul collecteur des cotisations sociales**. La loi étend leurs compétences au recouvrement des cotisations de la caisse de retraite des professions libérales.

Elle renforce également les **moyens de contrôle des inspecteurs** qui pourront solliciter la communication de documents à des tiers à l'entreprise (opérateurs de téléphonie, clients...) sans que le secret professionnel ne puisse leur être opposé.

## « Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LFSS 2022

✔ La loi permet aux indépendants de déclarer et de payer leurs cotisations et contributions sociales en temps réel.

✔ Le concubin du chef d'entreprise a quant à lui la possibilité de choisir le statut de conjoint collaborateur, jusque-là réservé au conjoint lié par un Pacs ou un mariage.

✔ Le texte limite l'impact négatif de l'année 2020 sur les indemnités journalières (IJ) maternité et maladie des travailleurs indépendants. Il prolonge les mesures dérogatoires et l'ajustement du montant du CA pris en compte pour le calcul des indemnités. Le texte élargit le maintien des droits à IJ aux travailleurs qui changent de régime et optent pour le statut de travailleur indépendant. Enfin, il étend les indemnités perçues en cas de cumul emploi-retraite à l'ensemble des travailleurs indépendants.

**UNE TAXE :  
DEUX PARTS**

La taxe d'apprentissage est composée de deux parts : une part principale égale à 0,59 % de la masse salariale, payable chaque mois, et le solde de la taxe correspondant à un taux de 0,09 % à verser annuellement à l'organisme de formation de son choix.

**CHANGEMENTS  
DE DATES**

La déclaration de la part principale de la taxe d'apprentissage est mensuelle (le 7 ou 15 mars 2022 pour la période d'emploi de février 2022). Le solde est recouvré l'année suivante le 5 ou 15 mai 2023 pour la masse salariale 2022.

**EXONÉRATION  
DES TPE**

Les TPE qui embauchent au moins un apprenti sous contrat d'apprentissage peuvent bénéficier d'une exonération de taxe d'apprentissage, si leur masse salariale du mois précédant la demande d'exonération est inférieure à 6 Smic.

## LECTURE RAPIDE

# Focus sur la taxe d'apprentissage version 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la taxe d'apprentissage connaît plusieurs modifications (déclaration, exonération...); deux décrets du 30 décembre 2021 refondent les règles. L'entreprise peut toutefois toujours choisir le bénéficiaire du solde de la taxe. Faisons le point. *Loetitia Muller*

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, toutes les contributions, dont la taxe d'apprentissage, sont dorénavant recouvrées exclusivement par les Urssaf et non plus par des organismes collecteurs.

En outre, deux décrets du 30 décembre 2021 modifient les règles de déclarations. Le versement du solde n'est quant à lui pas modifié : le chef d'entreprise peut choisir de verser au centre de formation de son choix. Les textes précisent en outre les modalités d'exonération de taxe prévue pour les petites entreprises employant des apprentis.

**Une taxe en deux parties**

Finis la première fraction et le solde. La taxe d'apprentissage est désormais composée d'une part principale et d'un solde. Le changement reste sémantique : la part principale finance toujours l'apprentissage et s'élève à 0,59 % en France. Le solde finance, lui, les formations professionnelles hors apprentissage et l'insertion. Son taux est de 0,09 %, à verser chaque année en mai.

**Le solde de la taxe et ses nouveautés**

Le solde de la taxe d'apprentissage est dorénavant calculé sur la même assiette que celle de la part principale, recouvrée l'année précédant celle de l'exigibilité du solde. Traduire : l'entreprise payera le solde de sa taxe d'apprentissage de 2022, en mai 2023, sur la base de sa masse salariale de 2022.

Le paiement se fait via la DSN en mai N+1. Les sommes collectées sont ensuite versées à la Caisse des dépôts et consignations qui les affectera aux établissements choisis par l'employeur.

**Le solde : le choix du bénéficiaire est toujours possible**

Point important : désormais, la liste des bénéficiaires de la taxe est fixée par un arrêté du 30 décembre 2021. Y figurent notamment les 137 centres de formation d'apprentis (CFA) du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). À l'inverse des autres impôts et taxes, le chef d'entreprise peut, en effet, choisir l'organisme à qui il souhaite verser le solde de sa taxe. Si son choix se porte sur le CFA le plus proche de chez lui, il contribuera au développement des missions de conseil, d'information et d'accompagnement des CMA, favorisera la découverte des métiers artisanaux et l'insertion des jeunes de sa région dans un métier porteur.

**L'exonération des petites entreprises avec apprentis**

Deux conditions s'imposent pour bénéficier de l'exonération :

- la masse salariale du mois précédant l'exonération ne doit pas excéder six fois le montant du Smic mensuel (soit 9 618,90 €),
- l'entreprise doit en outre employer au moins un apprenti sous contrat d'apprentissage.

RÉUSSIR, C'EST S'ASSURER  
DE BIEN TRANSMETTRE,  
EN TOUTES CIRCONSTANCES.



Nous accompagnons des professionnels comme Gabriel, avec des **garanties prévoyance indispensables** en cas d'arrêt d'activité et de perte de revenus, afin de **protéger ce qu'il a de plus cher : sa famille et sa passion\***

Découvrez **PRÉVOYANCE PRO +**

**GRAND OUEST**  
**BANQUE POPULAIRE**



\*Selon les limites, exclusions et engagements contractuels en vigueur. Adhésion soumise à des formalités médicales.

**Prévoyance Pro +** est un contrat de prévoyance assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances. **BPCE Vie**, Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros. Entreprise régie par le code des assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. **BPCE Prévoyance**, Société anonyme au capital de 13 042 257,50 euros. Entreprise régie par le code des assurances - 352 259 717 RCS Paris. 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : istock



Nouveaux Citan.  
Voyez plus grand.

Venez le découvrir dans vos concessions !



**SAGA** ANGERS | CHOLET | SAUMUR

Consommations du CITAN FG 110 en cycle mixte (l/100km) : de 5,2 à 5,5 (WLTP). Émissions de CO<sub>2</sub> (g/km) : de 136 à 145 (WLTP). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Dimensions : 4 403 / 4 753 x  
2 107 x 1 825 mm

Charge utile maxi : 800 kg  
Volume utile : 3,3 à 4,4 m<sup>3</sup>

Motorisation :  
électrique  
synchrone  
136 ch



PTAC : 2,4 T  
Vitesse maxi : 130 km/h

## OPEL COMBO-E CARGO

# Une belle POLYVALENCE

Désormais dans le giron du groupe Stellantis, Opel vient de lancer une version 100 % électrique de sa fourgonnette : le Combo Cargo. Disponible en deux tailles, il est plaisant à exploiter et fait des merveilles en ville. *Guillaume Geneste*

### Des capacités utiles intéressantes

La version électrique de l'Opel Combo ne se distingue que par ses logos et l'absence de pot d'échappement. Les batteries (d'une capacité de 50 kWh) sont implantées dans le plancher. Le volume utile est préservé (3,3 m<sup>3</sup> en version courte, 3,9 en version longue). Le système de cloison modulaire ajoute 0,5 m<sup>3</sup> et permet surtout l'emport d'objets de grande longueur (jusqu'à près de 3,50 m). La charge utile maxi est de 800 kg en version courte et 750 en version longue, soit 200 kg de moins que les versions thermiques.



### Des prix élevés

La version électrique du Combo est disponible en version tôlée (en deux longueurs) ainsi qu'en version cabine approfondie sur la base de la version longue, avec deux niveaux de finitions : Cargo et Pack Clim. La version Cargo (uniquement en version courte) est affichée à 29 490 € HT (hors bonus de 5 000 €). Les tarifs de la version Pack Clim sont de 30 500 € HT (version courte) et 31 650 € HT (version longue), toujours hors bonus de 5 000 €. Des prix nettement plus élevés que ceux des Combo thermiques...

### Un agrément de conduite élevé

Le moteur, qui développe 136 ch, permet de disposer d'un très bel agrément de conduite en toutes circonstances, le couple important aidant bien. La vitesse maxi de 130 km/h est facilement atteinte et maintenue sur autoroute (attention dans ce cas à l'autonomie qui baisse rapidement !). Heureusement, sur route et en ville, le système de récupération d'énergie est très efficace et permet d'offrir 200 km d'autonomie réelle.



Silence de fonctionnement  
Accélérations

Autonomie sur autoroute

Prix élevé



À PARTIR DE 29 490 € HT

**Un tableau de bord est-il nécessaire pour piloter l'entreprise ? La réponse est clairement positive. Et pourtant, combien de dirigeants d'entreprise gèrent leur développement au feeling ? Zoom sur l'outil incontournable pour maîtriser l'évolution de sa croissance.**

*Décryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance*

# Le tableau de bord : OUTIL INDISPENSABLE pour gérer sa croissance



## 1. DEUX SCENARIOS POUR VOUS METTRE EN ROUTE

Le premier consiste à attendre la clôture comptable pour savoir si vous êtes dans les « clous ». Pourquoi pas ? Mais vous prenez le risque d'arriver trop tard et de ne pas avoir d'autres choix que de constater les dégâts. Dans le second scénario, vous vous dotez d'un tableau de bord pour **disposer d'une information en temps réel**. L'objectif ? Anticiper et mettre en œuvre les ajustements nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Évidemment cette seconde option est à privilégier. Qui imaginerait conduire une voiture sans tableau de bord ou consulter son garagiste pour savoir s'il doit faire le plein ou s'il roule trop vite ? Personne. Alors, pourquoi prendre ce risque lorsque vous êtes aux commandes de votre entreprise ?

## 2. CONSTRUIRE LE TABLEAU DE BORD

Pour être efficace, un tableau de bord doit respecter quelques règles :

- En premier lieu, il vous faudra **définir les paliers à atteindre**. Pas d'ambitions floues mais des objectifs quantifiés et mesurables.
- En second lieu, le tableau de bord doit **être synthétique**. Gardez à l'esprit qu'un tableau de bord ne sera pas aussi détaillé qu'un bilan comptable, **quelques indicateurs suffisent** s'ils sont pertinents. Trop d'informations rendent l'analyse difficile ; le risque étant de se perdre dans un niveau de détails trop important.
- Troisième principe : le tableau de bord doit **être renseigné de manière régulière** au mois ou à la semaine, tout dépend du rythme de l'activité.
- Enfin, le tableau de bord doit donner des indications sur **l'activité commerciale, sa rentabilité et la trésorerie**.

## 3. À QUEL RÉGIME TOURNE LE MOTEUR ?

La première série d'indicateurs à mettre en place doit vous permettre de **mesurer votre niveau d'activité**, d'obtenir des informations sur des paramètres clés de votre développement :

- Comment évolue mon chiffre d'affaires ?
- Comment s'organise mon carnet de commandes pour les semaines à venir ?
- Combien de devis réalisés, en attente ?
- Quel est le ticket moyen par client ?...

Mais attention, le volume de chiffre d'affaires ne fait pas tout, encore faut-il qu'il soit rentable et qu'il permette de dégager de la marge. Pour apprécier cet objectif, vous devrez **suivre vos achats de matières premières** ou encore le **nombre d'heures facturées**.

## 4. ME RESTE-T-IL DU CARBURANT ?

La trésorerie est le carburant de l'entreprise : sans argent disponible pas d'achat, pas de salaire et donc pas de moyen pour réaliser le chiffre d'affaires à atteindre. Cette série d'indicateurs va donc mettre l'accent sur deux points :

- La capacité de l'entreprise à **gérer de façon optimale les encaissements** et décaissements. Parmi les indicateurs à retenir : les délais de réalisation des factures et leur encaissement, les factures restant à payer, le solde bancaire...
- Quelle est la **marge de sécurité de l'entreprise** ? Est-elle assez solide ? À combien de mois de charges fixes correspondent mes réserves ? Plus cette trésorerie de précaution est importante et plus grande sera votre **capacité à accompagner la montée en puissance de l'activité** ou à faire le « dos rond » si le développement est plus lent que prévu. C'est l'histoire de la cigale et de la fourmi dans sa version économique.

**LES CONSEILLERS CERFRANCE** sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : [www.cerfrance.fr](http://www.cerfrance.fr)



**Philippe Jouanny,**  
président de la FEP

« En proposant une hygiénisation des locaux dans le cadre de cette pandémie, nos entreprises prouvent leur savoir-faire et leur indispensabilité. »

www.monde-proprete.com - @mondedelaproprete

FedeProprete - @mondedelaproprete

STÉPHANE CANDE

PROFESSIONNELS DE LA PROPRETÉ

# LES « INVISIBLES » EN LUMIÈRE

**Le secteur de la propreté et de l'hygiène des espaces de travail et de vie a été mis en lumière dès le début de la crise sanitaire. Coup de projecteur sur les professionnels du nettoyage industriel avec la Fédération des entreprises de propreté, d'hygiène et services associés (FEP). Isabelle Flayeux**

« **L**a FEP représente 70 % des effectifs des 14 000 entreprises de propreté, à différencier des services à la personne (SAP) chez les particuliers et du nettoyage de la voie publique », explique Philippe Jouanny, président de la FEP. Globalement en bonne santé, le secteur enregistre une hausse du nombre d'entreprises et une croissance continue de ses effectifs supérieure à l'emploi tous secteurs\*. La fédération investit plus de 100 M€ par an dans la prévention, la RSE, la formation : « Huit CQP (certificats de qualification professionnelle) ont été mis en place, 32 000 ont déjà été délivrés. La filière diplômante s'articule autour de neuf diplômes, dont trois titres à finalité professionnelle (TFP) lancés en 2021. Huit CFA sont répartis sur le territoire national. »

## LA CRISE : CÔTÉ PILE ET CÔTÉ FACE

Si, avec la crise sanitaire, les défaillances d'entreprises restent contenues, le risque de difficultés ultérieures continue à planer sur les professionnels de la propreté intervenant dans l'hôtellerie, la restauration et l'événementiel.

La Covid-19 a par ailleurs suscité la valorisation d'un métier de « deuxième ligne » devenu « essentiel » et nécessaire à la continuité économique et sociale. « Nos salariés, et il faut les en remercier, ont été sur le front pour travailler et hygiéniser les locaux depuis mars 2020. Cette situation nous a au moins permis d'être un secteur enfin reconnu et de voir amener une transformation voulue depuis de très nombreuses années : passer du travail discontinu à un travail en journée. » La crise a permis de poursuivre l'information et la sensibilisation des acheteurs de prestations de propreté. « L'achat de services associés doit évoluer et être notamment plus responsable : les besoins des personnes présentes sur les sites doivent être mieux pris en compte d'autant que les attentes en matière de propreté et d'hygiène ont largement augmenté avec la pandémie. La commande publique doit être exemplaire. » La FEP a publié comme chaque année son Livre Bleu : « 22 solutions pour 2022 » sont proposées à l'attention du législateur.

\* Source : Acoess - traitement en base 100 en 2013.

**70 %**

des entreprises du secteur de la propreté sont des TPE artisanales.

**EMPLOI**

Plus de 550 000, dont 81 % en CDI. 105 000 emplois nets créés en dix ans.

**90 %**

9 Français sur 10 estiment que la propreté et l'hygiène vont devenir des critères déterminants pour assurer leur santé et leur sécurité.

Sources : Chiffres clés 2020 - www.monde-proprete.com ; enquête BVA - Le Monde de la Propreté 2020.



168 000

restaurants  
en France.Source :  
Umih.

94 %

des clients de restaurants recherchent en priorité  
une cuisine de marché et des produits de saison.Source : Baromètre annuel du Collège culinaire de France,  
Institut d'études EasyPanel - Début 2021.

84 MDS€

de chiffre d'affaires en 2019  
(restaurants, hôtels, débits de  
boissons, établissements de nuit).

Source : Umih.

ARTISANS CUISINIERS

## FAIRE SAVOIR LE SAVOIR-FAIRE

**Durement frappés par la crise, ballottés par les décisions gouvernementales, les cuisiniers ont déployé de grandes capacités d'adaptation, ce qui a généré non seulement l'intérêt de leur clientèle, mais aussi son soutien. Ils travaillent dans ce contexte à rappeler la qualité de leurs savoir-faire.** *Sophie de Courtivron*

« **L**a crise perturbe tout ce qui est prospective, on vit au jour le jour, professionnellement et syndicalement », pose Hubert Jan, président de l'Umih\* Restauration, qui craint de grandes difficultés pour les entreprises fragiles au premier trimestre 2022. Le syndicat est en lien étroit avec Bercy et veille au grain.

## PHÉNOMÈNES ÉMERGENTS

Si la crise a dopé les ventes à emporter, on a aussi vu apparaître les « dark kitchen », accessibles en ligne via des plateformes de livraison ; « plusieurs cuisines différentes sortent d'un même point de production. C'est très urbain, ce sont souvent des jeunes, en général des cuisines éthiques... », résume Hubert Jan. « La crise sanitaire a été un accélérateur d'idées », souligne Célia Tunc, secrétaire générale du Collège culinaire de France (CCF), association créée en 2011 par quinze chefs. « Les limites s'estompent. Les producteurs se sont mis à transformer, faire des soupes et conserves, etc. Si les industriels font de la standardisation alimentaire, l'Artisanat regroupe a contrario des démarches individuelles. » Plus généralement, la crise a

engendré une prise de conscience. « Les gens s'interrogent de plus en plus sur ce qu'ils mangent ; nous sommes au début d'une ère de changements. »

## VALORISATION DU « FAIT MAISON » ET DE LA QUALITÉ

Le métier se félicite de sa reconnaissance artisanale\*\*, « notre combat depuis tant d'années », se souvient Hubert Jan. Il se mobilise cependant afin d'élargir l'accès au statut d'artisan aux entreprises de plus de dix salariés. « En cuisine, plus on fait à manger plus on a besoin de personnes », rappelle Hubert Jan. « Il faudrait plutôt redéfinir ce qu'est un restaurant artisanal », ajoute Célia Tunc, « et préciser aux citoyens ce qu'est le 100 % fait maison, le savoir-faire et la transmission », surenchérit Hubert Jan. Entre autres initiatives, le CCF va ainsi sur le terrain en organisant des marchés ou des dîners « complices » réunissant producteurs et cuisiniers... « Une belle assiette ne suffit plus, il s'agit de montrer l'identité de chacun et de cette famille de travail qu'est l'artisanat », martèle Célia Tunc.

\* Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. \*\* Le décret du 10 mai 2017 a inauguré le nouveau statut d'artisan cuisinier et détaillé ses conditions.



**Hubert Jan,**  
président de l'Umih Restauration

« Le vrai sujet aujourd'hui, c'est la reconnaissance des métiers et la valorisation de la qualification artisanale. »

umih.fr



**Célia Tunc,**  
secrétaire générale du Collège culinaire de France

« En 2013, le CCF a créé l'appellation "Restaurant et Producteur Artisan de Qualité" qui crée des synergies entre des restaurants et des producteurs artisans de toutes catégories. »

college-culinaire-de-france.fr



PHOTOS © LUC BERTEAU

« La création est un travail de patience et de rencontres. Nos clients attendent un produit exceptionnel et identifiable, reflet d'une histoire. »

# CRÉATEUR D'ÉMOTION

LES ATELIERS DREVELLE - ÉBÉNISTE DESIGNER

La voix douce et posée, Christian-Thierry Drevelle pèse chacun de ses mots pour évoquer un métier qui le fait vibrer. Spécialisé dans la marqueterie et la restauration de mobilier à ses débuts, l'ébéniste designer crée aujourd'hui du mobilier et des écrins de luxe. Des pièces uniques et teintées d'émotion élaborées à partir de matériaux d'exception. *Isabelle Flayeux*

## UN ANCIEN CHAI POUR ÉCRIN

En 2006, l'ébéniste designer Christian-Thierry Drevelle pose ses outils, son stock de bois précieux et ses pièces uniques au cœur d'un ancien chai de vieillissement installé au centre-ville de Cognac dans un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle. Le maître artisan d'art, formé à l'École Boulle et fervent amateur du Beau, tombe sous le charme de cet endroit chargé d'histoire et dessiné par Gustave Eiffel. « C'est une chance de travailler dans un tel écrin. Je partage ce lieu magique de 750 m<sup>2</sup> avec trois ébénistes et mon assistant. Les ateliers sont un formidable outil de communication que les clients du monde entier se plaisent à découvrir. »



## DES SAVOIR-FAIRE EN HÉRITAGE

« J'ai créé Les Ateliers Drevelle à partir d'un savoir-faire présent depuis quatre générations autour des arts appliqués. » Tout à la fois petit-fils, neveu et fils de designers-dessinateurs, chaudronniers, ébénistes, Christian-Thierry Drevelle rejoint l'atelier familial en 1971 pour exercer à son tour un métier artistique et artisanal. « Mon père m'a surtout appris le dessin et la décoration, mon oncle l'ébénisterie pure. Restaurateur de marqueterie, il pratiquait le vernissage au tampon à l'ancienne. Cela représente aujourd'hui seulement 10 % de mon activité, les meubles anciens ayant perdu autant de leur attrait que de leur valeur. »

## DES SIGNES DE RECONNAISSANCE



« Je dessine, à la main, et je fabrique. Tout est fait de A à Z dans nos ateliers. Je préfère maîtriser l'ensemble des étapes plutôt que d'aller chercher de la sous-traitance qui n'a pas forcément notre philosophie. » Créée en 1979, l'entreprise se diversifie petit à petit et développe l'ébénisterie autour du placage. Depuis plus de 15 ans, elle bénéficie du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). « C'est une belle reconnaissance, un peu comme la troisième étoile chez un restaurateur. Nous sommes également fiers d'avoir été choisis pour exposer à Élysée en 2021\*. Toute l'équipe est partie à Paris, nous travaillons en étroite collaboration, c'est aussi ça la transmission. »

\* Lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France les 3 et 4 juillet 2021.



## PHILOSOPHIE DE LA RENCONTRE ET DU PARTAGE

Conseil en décoration, Christian-Thierry Drevelle crée du mobilier pour de grandes marques comme LVMH ou Le Georges V. Il est également spécialisé dans la fabrication d'écrins de spiritueux, vins et cigares, dont 60 % partent à l'export. « C'est un privilège de pouvoir créer un objet que j'ai dessiné mais le plus important c'est la rencontre du client final.

C'est sûrement pour cela que je suis allé sur des produits plus rares, sur le haut de gamme. Je conçois des pièces uniques ou des séries limitées avec des matériaux d'exception pour ceux qui ont une histoire à raconter, qui ont besoin d'être identifiés et de faire passer une émotion. »



## L'UNIVERS DU CIGARE

Les Ateliers Drevelle, c'est aussi la création d'une collection de coffrets de luxe. « Comme je suis curieux de nature et que les fumeurs de cigare m'intriguent depuis longtemps, je suis parti à Cuba avec l'envie d'aller jusqu'au bout autour de cet univers. J'y ai rencontré les fermiers, des marques, et vu leur manière de caresser ces feuilles si fragiles et essentielles. Le cigare a un lien direct avec le cognac car il naît de l'association de plusieurs feuilles d'endroits différents, c'est un mélange de saveurs. » Unique, chaque cave à cigares est numérotée et fabriquée sur mesure selon les occasions et fréquences de consommation.

## DATES CLÉS

1949

Charles Drevelle, tapissier, et Jean-Marie Daubray, ébéniste, quittent Paris pour installer leur atelier à Cognac.

1971

Christian-Thierry Drevelle rejoint son père tapissier et son oncle ébéniste dans l'Atelier Drevelle et Daubray de la rue de Londres, à Cognac.

1979

Création de l'Atelier Drevelle qui deviendra Les Ateliers Drevelle au moment de la diversification de l'activité.

2006

Déménagement dans un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle dessiné par Gustave Eiffel.

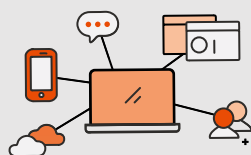
2009

Intégration des Grands Ateliers de France et obtention du label EPV, renouvelé en 2014 et 2021.



© CADRE O MUR - OLIVIER CHOISY

La crise sanitaire a au moins eu l'avantage de modifier notre rapport à Internet et aux outils numériques... Surfant sur la vague Covid, des artisans soignent leur e-commerce et s'approprient les réseaux sociaux. Si la création de publications adaptées à chaque compte prend du temps, les résultats sont à la hauteur de l'investissement. *Isabelle Flayeux*



## NUMÉRISATION DES TPE : UN ENJEU DES CMA

Les réseaux sociaux font partie des nombreux outils disponibles pour améliorer votre visibilité en ligne. Pour connaître les opportunités numériques adaptées à votre activité, rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). À l'issue d'un diagnostic gratuit mené par un conseiller expert, vous pourrez bénéficier de solutions concrètes et d'un accompagnement personnalisé, dans le cadre du dispositif **PERFORMA NUMÉRIQUE**. Pour vous permettre la mise en place d'outils numériques réellement utiles pour votre entreprise, le réseau des CMA de France propose également une série de webinaires de 50 minutes regroupée sous la bannière **L'INDISPENSABLE DU NUMÉRIQUE**.

Pour s'inscrire, rendez-vous directement sur le site dédié.

Pour contacter la CMA la plus proche de chez vous : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Pour vous inscrire à l'un des webinaires : [www.indispensable-du-numerique.fr](http://www.indispensable-du-numerique.fr)

## JEAN-BAPTISTE LETTY - BOULANGER

### DES PUBLICATIONS COUP DE CŒUR, REFLETS DE L'AUTHENTICITÉ D'UN MÉTIER

Jean-Baptiste Letty, 20 ans de métier, a une spécialité : le pain au levain naturel. Un produit adapté à la clientèle qu'il veut séduire et qu'il cible depuis cinq ans via Instagram. S'il ne voit pas de prime abord l'intérêt de ce réseau social, il change d'avis, sur les conseils d'une ex-apprentie de 14 ans. « *J'avais peu de retombées sur Facebook, elle m'a vanté les mérites d'Instagram. Elle avait raison, cela a tout de suite accroché. Le nombre d'abonnés (plus de 12 600 aujourd'hui) a vite augmenté et j'ai vu les répercussions sur le magasin. Je me suis pris au jeu des publications, qui sont un réel outil marketing.* » Le chiffre d'affaires de l'artisan de Quimperlé (29) progresse de 25 000 à 30 000 € par an depuis la création de son profil. En 2021, il a mis en scène des produits (pâtisseries, viennoiseries...) autant que des instants, à travers plus de 170 publications. « *Je ne programme rien, je poste à l'envi, avec un objectif : montrer l'authenticité. Je fais majoritairement des stories, c'est facile et rapide à publier. Je travaille davantage les vidéos et les photos. J'intègre des sondages pour susciter des interactions et dynamiser le contenu.* » Quand on lui demande ce qui est le plus chronophage, Jean-Baptiste Letty répond sans hésiter : « *Les échanges avec mes collègues, devenus des amis. Grâce à Instagram, je fais de belles rencontres, j'échange recettes et méthodes de tous les pays, j'étoffe ma gamme de produits.* »

**CÉLINE GRENON - CRÉATRICE**  
**« UTILISER LES RÉSEAUX  
 DEMANDE D'ÊTRE  
 ULTRA-POLYVALENT »**

Confortée dans son envie d'entreprendre, par l'essor du fait main, du made in France et des plateformes de vente, Céline Grenon s'installe en tant qu'artisan après plusieurs années d'expérience en confection industrielle textile et cuir. Depuis 2018, elle crée des sacs à dos personnalisés pour enfants et autres accessoires textiles qu'elle commercialise essentiellement par le biais d'Internet. « J'ai commencé avec Etsy, plateforme en ligne sur laquelle je réalise 90 % de mes ventes.

Parallèlement, j'ai créé une page Facebook, un compte Instagram et une fiche Google my Business avec un lien vers mon site marchand. » Peu

satisfaite des retombées et des possibilités offertes par son site e-commerce, Céline Grenon travaille sur une nouvelle version plus dynamique et attrayante à découvrir début mars. « Les visuels mettront davantage en avant le détail des matières et des finitions. Je partagerai un contenu plus personnel ; le site sera à mon image. » La créatrice de Saint-Césaire (17), qui confie cumuler différents petits métiers grâce aux réseaux sociaux, poste au moins une photo par jour. « C'est un passage obligé avec la Covid et un moyen de se faire connaître. Le plus long, c'est la mise en scène autour des produits. Je vais encore améliorer certains points pour augmenter les interactions et proposer des vidéos et stories. Sur Facebook, je laisse davantage de place au texte et évoque ma participation aux marchés et Salons. »



**FAMILLE SÈVE - CHOCOLATIERS**

**DES COMPTES AUX CONTENUS  
 PARFAITEMENT MAÎTRISÉS**

Après des études dans la création, Arthur Sève, 23 ans, décide d'aider ses parents Gaëlle et Richard, chocolatiers à la tête de six boutiques à Lyon et son agglomération. « Chargé de la transition numérique, j'ai commencé par une refonte du site Internet de la Maison Sève pour en faire une boutique e-commerce performante. Pendant le premier confinement, j'ai diversifié notre présence sur les réseaux sociaux, qui se limitait à Facebook et Instagram. » Le succès des vidéos courtes postées sur TikTok est tel (l'une d'entre elles affiche près de 50 millions de vues !) que le nombre d'abonnés du compte @chocolatseve atteint rapidement les 888 000. « Sur ce réseau très prisé des jeunes, je montre la réalité du terrain. Je m'adresse directement aux spectateurs en instaurant une certaine proximité via le tutoiement. Contrairement à Instagram, Facebook et LinkedIn, je n'essaie pas forcément de vendre sur TikTok mais plutôt d'éduquer le consommateur à des produits de qualité fabriqués par un artisan. » Arthur Sève confie gérer chacune des publications de façon différente. « Le contenu, l'esthétique et la longueur des vidéos varient selon le réseau social. Pour alimenter Instagram et Facebook, j'organise tous les mois un shooting de nos produits avec un photographe culinaire. » La Maison Sève noue également des partenariats avec des marques, Kenwood par exemple, et fait appel à des influenceurs pour renforcer sa visibilité.



📍 📱 📺 📷 📧 chocolateseve 🏠 company/maison-seve

ARNAUD LEROY - PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
(EX-ADEME)

# « NOUS AVONS BESOIN DE “LOCOMOTIVES” DANS CHAQUE PROFESSION ! »

**L'Agence de la transition écologique et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) unissent leurs forces en faveur de la transition écologique. Son président rappelle ici que chaque artisan peut se saisir des moyens mis à sa disposition, sur le terrain, pour être acteur de cette œuvre collective, devant laquelle plus personne ne peut fermer les yeux. *Propos recueillis par Sophie de Courtivron***

## QUELS SONT LES ENJEUX DE VOS LIENS AVEC CMA FRANCE ?

Le partenariat avec CMA France est essentiel car il nous permet d'abord de capter un public très disparate, et de le toucher avec les bons outils. Un autre enjeu est la formation, notamment via des formateurs engagés par les chambres au niveau régional. Enfin, ce partenariat nous permet d'aider les artisans, via des subventions, comme via le dispositif « TPE & PME : gagnantes sur tous les coûts ! », qui offre à une TPE la possibilité de faire un diagnostic débouchant sur des actions simples et des gains rapides...

**PLUS CONCRÈTEMENT ?** Les bénéficiaires du dispositif réalisent en moyenne 3 000 € d'économie par an (sur les flux de matières – des matières premières jusqu'aux déchets –, l'énergie et l'eau)... Quand un boulanger peut financer de façon très intéressante un four moins gourmand en énergie, on agit sur son porte-monnaie et pour la planète. Autre exemple, grâce à un véhicule électrique et à la pratique de l'éco-conduite, un artisan taxi a économisé 600 € de carburant par mois !

Entre 2019 et 2021, 6,2 M€ ont été fléchés à destination des CMA (formations, etc.).

**QU'ATTENDEZ-VOUS DES ARTISANS ?** Ils peuvent être acteurs à travers leur activité même (en amoindissant son impact environnemental) et en contribuant à la réussite de la transition énergétique avec les professionnels de leur secteur. Nous avons besoin de « locomotives » dans chaque profession ! Pour ceux qui cherchent de la main-d'œuvre, j'ajouterais que c'est un axe à mettre en avant car les jeunes sont de plus en plus vigilants sur ces questions.

**QUELLES RÉGLEMENTATIONS IMPORTANTES FUTURES VONT IMPACTER LES ARTISANS ?** La France est en contentieux avec l'Union européenne quant à la pollution de l'air ; la mobilité est un défi essentiel et nous pouvons les guider et les aider (électrification des flottes, recours au gaz vert qui a l'avantage d'être made in France...). Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il sera obligatoire de trier les biodéchets. Le décret dit « décret tertiaire » impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français (de plus de 1 000 m<sup>2</sup>). Déjà en place, je rappelle que la RE 2020 implique de se former pour travailler de nouvelles matières, etc. Enfin, j'ajouterais que le solaire à usage domestique est un chantier qui est encore devant nous ; le solaire thermique fonctionne très bien, mais peu d'artisans sont aujourd'hui capables de le mettre en œuvre.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et agences sur tout le territoire +

## BIOGRAPHIE

**2000**

Diplômé d'un DEA en sciences juridiques de la mer.

**2004**

Nomination à l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM), en charge de la protection de l'environnement marin et des questions liées aux changements climatiques.

**2012**

Élu député de la cinquième circonscription des Français établis hors de France (péninsule Ibérique, Monaco, Andorre).

**2016**

Adoption de la loi Leroy sur l'économie bleue.

**2017**

Porte-parole du candidat Emmanuel Macron sur les sujets de transition écologique.

**2018**

Nommé Président du Conseil d'administration de l'Ademe.



© JEAN CHISCANO

# CRAFTER L3H3 business line et TRANSPORTER 6.1 Procab L1

Volkswagen Professionnels Plus

Garage Moderne



Modèles présentés :

## Volkswagen utilitaires

### Transporter 6.1

PROCAB L1 2.0 TDI

150 DSG7 Confort

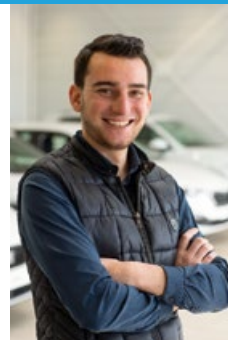
## Volkswagen utilitaires

### Crafter Van 35 L3H3 2.0 TDI

177 CH BVA Business line.

Dans la limite des stocks disponibles.

**+ de 10**  
véhicules utilitaires  
disponibles **immédiatement !**



Contactez Erwan GONDET

☎ 06 31 89 79 63

✉ e.gondet@garagemoderne.fr

## Garage Moderne

VEHICULES UTILITAIRES

7 Boulevard de la liberté à Angers

[www.groupe-boucher.fr/pro](http://www.groupe-boucher.fr/pro)



Véhicules  
Utilitaires

GRUPE  
**BOUCHER**



## PLAN SANTÉ ENTREPRISE

### Des avantages immédiats pour votre entreprise et vos salariés

- Exclusivité : la carte Avance Santé qui évite l'avance des frais liés aux dépenses de santé,
- Des garanties complètes et personnalisables,
- Des services pour réduire le reste à charge de vos salariés,
- Un cadre social et fiscal avantageux pour votre entreprise.

**Nos conseillers sont à votre écoute pour vous apporter une solution personnalisée.**

Prenez rendez-vous au **02 41 21 49 49**

**Crédit  Mutuel**